

# [ FENÊTRES ] SUR COURS

  
**SNUipp**  
**FSU**  
HEBDOMADAIRE  
N° 439  
16 OCTOBRE 2017  
ISSN1241-0497



**Autorité,**  
un savoir-faire

**10 OCTOBRE**  
Essai transformé

**BUDGET 2018**  
Elle est où la priorité  
au primaire ?

**ENTRETIEN**  
Michel Lussault

# CÉLINE EST ENSEIGNANTE, ELLE PRÉPARE L'AVENIR DE SES ÉLÈVES

## MAIS ELLE PRÉPARE AUSSI L'AVENIR DE SA FILLE



Pour Céline et tous  
les agents du secteur public

**LIVRET  
BFM AVENIR<sup>(1)</sup>**

**2%**  
BRUTS  
ANNUEL

Pendant 3 mois<sup>(2)</sup>, jusqu'à 20 000 €  
Pour une 1<sup>ère</sup> ouverture d'un livret jusqu'au 30/11/2017  
Hors période promotionnelle : taux nominaux annuels bruts de 1,25 % jusqu'à 3 000 € épargnés  
puis 0,40 % au-delà de ce montant en vigueur au 01/08/2017, susceptibles de variations.

(1) Le Livret BFM Avenir est un compte d'épargne à vue proposé et géré par la Banque Française Mutualiste.

(2) Taux nominal annuel brut promotionnel valable 3 mois (soit 6 quinzaines complètes), à compter de la quinzaine suivant la date d'ouverture du livret. Offre réservée à tout client particulier agent du secteur public pour une première ouverture de Livret BFM Avenir effectuée entre le 01/10/2017 et le 30/11/2017, jusqu'à 20 000 € inclus (au-delà de 20 000 € taux nominal annuel de 0,40 %). Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. Intérêts versés soumis à l'acompte de 24 % et aux prélèvements sociaux de 15,5 % (sauf dispense du contribuable) puis imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 154 973 € - RCS Paris 326 127 784 - Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372, ORIAS.fr). Siège social : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris. Société Générale - S.A. au capital de 1 009 641 917,50 €. RCS Paris 552 120 222. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493, ORIAS.fr). Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Crédit Photo : Offset by Shutterstock.



**BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Contactez-nous du lundi  
au samedi de 9h à 18h

**0 821 222 500** Service 0,12 € / min  
+ prix appel



A LA UNE

## Autorité, un savoir-faire



SOMMAIRE

5

ENFANT

LES BRAS DE MORPHÉE  
RACCOURCISSENT

6

ACTUS

BUDGET 2018:  
ELLE EST OÙ LA PRIORITÉ  
AU PRIMAIRE?

10

GRAND ANGLE

EMPLOIS AIDÉS:  
À ABBEVILLE, ON RETIRE  
LES BÉQUILLES

12

DOSSIER

AUTORITÉ  
UN SAVOIR-FAIRE

19

METIER

ÉVALUATIONS CP:  
BEAUCOUP DE BRUIT  
POUR RIEN

25

RESSOURCES

CROIRE EN SOI

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

UNIVERSITÉ:  
LA SÉLECTION PAR  
LES PRÉREQUIS

30

GRAND ENTRETIEN

MICHEL LUSSAULT

# Une fin de période qui ne manque pas de souffle



Quel bol d'air, cet appel à la grève des neuf syndicats du public: inédit depuis 2007! Près d'un professeur des écoles sur deux est descendu dans la rue, et pas seulement pour se plaindre de l'attaque sur son pouvoir d'achat. C'est d'injustice dont il s'agit. Celle qui veut qu'on ponctionne les fonctionnaires quand dans le même temps on réforme l'impôt sur la fortune, avec une ristourne de trois milliards d'euros par an pour les plus riches, celle qui veut qu'ils se payent leur premier jour d'arrêt maladie, ou celle qui laisse entendre que la Fonction publique coûte cher alors qu'elle est dans la moyenne des coûts européens.

Une odeur de roussi aussi, avec cette impression de déjà vu, et un parfum de condescendance chez le ministre de l'Éducation. Au prétexte d'aider l'école, il s'adresse à l'opinion, ressort de vieilles recettes pour nous faire sa cuisine à l'ancienne et tout ça avec les moyens du bord. Alors quelque 500 collègues vont respirer l'air du large à l'Université d'automne du SNUipp. Car si pour le ministre il suffit d'explorer les neuro sciences, pour le SNUipp il faut au contraire un éclairage le plus large possible pour appréhender l'élève dans toute sa dimension. Pour nous, il n'y a pas de recherche miracle, de méthode magique ou d'enseignants extraordinaires. Il y a un métier complexe et des enseignants à qui on doit donner tous les outils pour agir. C'est notre aspiration et notre respiration.



© Mira/NAJA

Francette Popineau

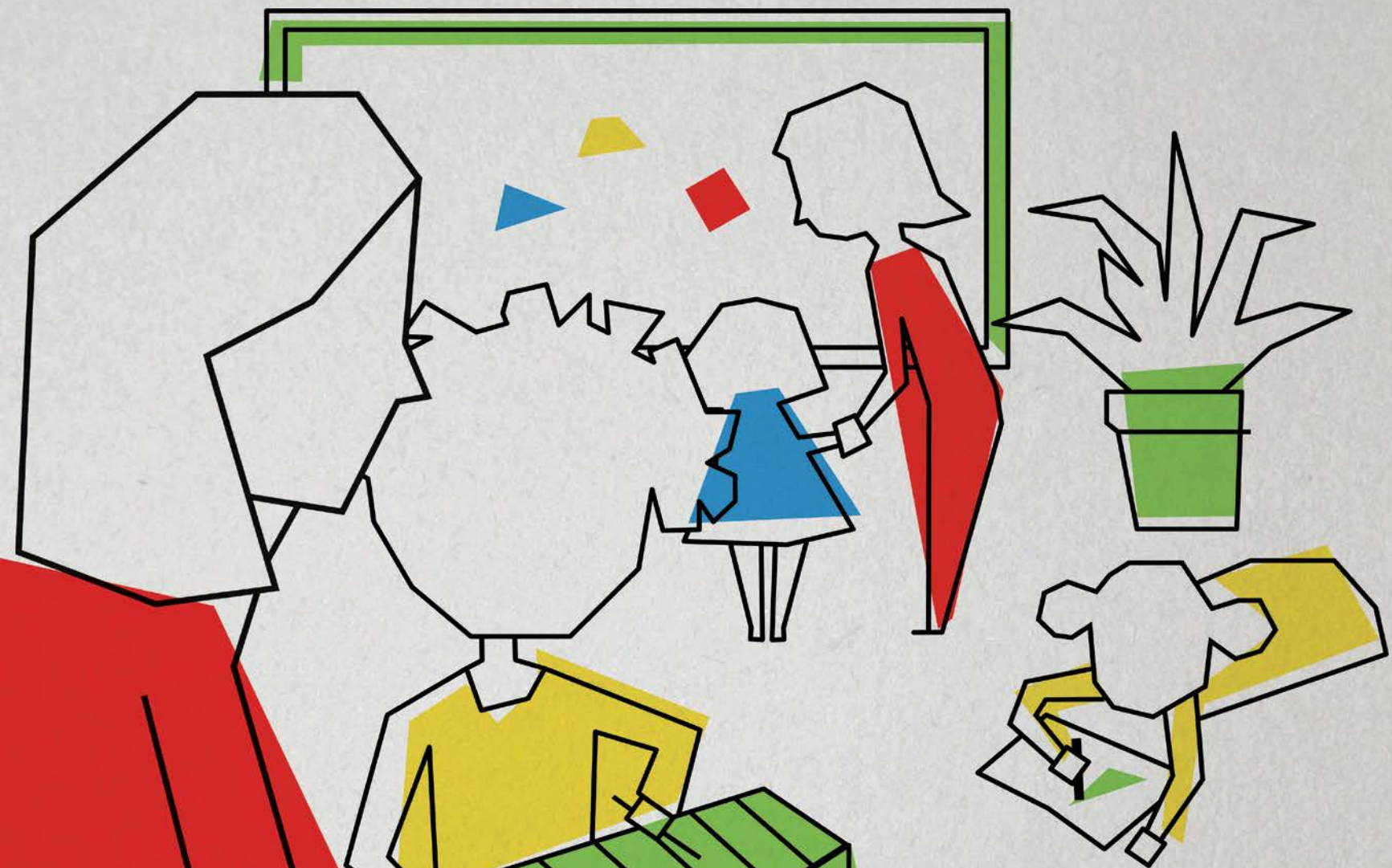
[FENÊTRES]  
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national  
unitaire des instituteurs, professeurs  
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris  
Tél. : 01 40 79 50 00  
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger  
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,  
Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe,  
Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel,  
Jacques Mucchielli, Francette Popineau,  
Virginie Solunto.  
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi  
Régie publicité : Mistral Media  
12 rue Lafayette 75015 Paris  
Tél. : 01 40 02 99 00  
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros  
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284  
Adhérent du syndicat de la presse sociale



**SE SYNDIQUER ?**

**UNE VRAIE BONNE IDÉE**

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail, d'être respecté en tant que professionnel.

**POUR MON MÉTIER  
POUR MOI  
POUR L'ÉCOLE**

- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST  
**UTILE**

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



## PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

COCKTAIL À RISQUE  
POUR LE FŒTUS

Des chercheurs de l'Inserm ont démontré pour la première fois que l'exposition simultanée à plusieurs perturbateurs endocriniens chez les humains augmentait considérablement la dangerosité de chacun d'eux. Ils ont mis en évidence qu'une exposition à de tels cocktails pendant le premier trimestre de grossesse pourrait avoir des effets sur le développement des testicules du fœtus masculin non sans conséquences sur le développement du système reproducteur.

## UNICEF


POUR UNE ÉDUCATION  
DE LA PETITE ENFANCE

L'Unicef rend public un rapport intitulé «*Pour chaque enfant, les premiers moments comptent*». Selon cette étude, seuls 16 pays dans le monde, dont la France, mettent en place conjointement les politiques qui permettent «*d'assurer les fondations d'un développement optimal de la petite enfance*». Pour l'organisation des congés maternité et paternité payés, des pauses rémunérées pour l'allaitement au cours des six premiers mois de l'enfant ainsi que deux années d'enseignement préscolaire gratuit sont trois piliers essentiels de la petite enfance.

## PETITE ENFANCE

L'OFFRE D'ACCUEIL  
EN HAUSSE

L'offre d'accueil de la petite enfance est en hausse en 2016 selon L'Observatoire national de la petite enfance. En 2015, la capacité théorique d'accueil était de 57,7 places pour 100 enfants de moins de trois ans en France métropolitaine et de 27,7 places dans les départements d'Outre-Mer (hors Mayotte). En 2016 cette offre a progressé de 8 000 places dans les structures collectives dont 6 300 dans des micro-crèches, de 1 200 places en garde à domicile et de 3 000 places en pré-élémentaire. Cependant de grandes disparités territoriales avec 70 places pour 100 enfants pour les départements Bretagne et Pays de la Loire contre 31 places en Seine-Saint-Denis.



Un manque de sommeil préjudiciable.

# Les bras de Morphée raccourcissent

Les enfants français dorment vingt minutes de moins par nuit qu'il y a quinze ans. Une diminution due aux modes de vie familiale qui n'est pas sans effet à l'école.

**E**n quinze ans, les enfants ont perdu vingt minutes de sommeil. Telle est la conclusion d'une étude réalisée par trois chercheurs des universités de Tours et d'Orléans auprès de 778 enfants âgés de 5 à 10 ans. Point de départ, une demande en 2016 du ministère de l'Éducation nationale qui cherchait à évaluer l'impact de la semaine d'école à 4,5 jours sur le rythme des enfants. Mais les conclusions ne sont peut-être pas celles auxquelles s'attendait le commanditaire. Il semble en effet que la réforme des rythmes scolaires n'ait pas eu d'effet sur le manque de sommeil, pas plus que sur l'évolution du temps d'attention au cours de la semaine. Cette perte de temps de sommeil relève plutôt de ce qu'il se passe à la maison.

## Des raisons complexes

Selon les chercheurs, les raisons sont à chercher dans le mode de vie des adultes. Les

parents travaillent de plus en plus tard le soir, reportant l'heure du dîner et du coucher, érodant le temps de sommeil. Par ailleurs, bien souvent les enfants se couchent bien plus tard le weekend qu'en semaine, ce qui déstabilise leur rythme de sommeil. Et puis, facteur prévisible, la présence accrue des écrans perturbe l'endormissement. Les parents interrogés méconnaissent ces problèmes, estimant au contraire que leurs enfants passent plus de temps sous la couette que le temps réel constaté. Cette diminution du temps de sommeil n'est pas sans effet à l'école. Moins de sommeil est souvent synonyme d'un manque de concentration ou de modification de comportements : apathies ou agitations extrêmes. Des signes que les enseignants notent dans les écoles, mais dont les raisons ne sont pas toujours identifiées.

MATHILDE BLANCHARD

**BIRMANIE**

**L'UNICEF AU SECOURS DES ENFANTS ROHINGYAS**

« Les enfants qui se trouvent d'un côté de la frontière comme de l'autre ont besoin d'une aide urgente et doivent être protégés. » L'Unicef lance un cri d'alarme et intensifie sa mobilisation pour venir en aide aux enfants Rohingyas qui fuient la Birmanie depuis la fin du mois d'août, arrivant par dizaines de milliers dans les camps de réfugiés du Bangladesh. Plusieurs dizaines de structures mobiles ont été ouvertes par l'organisation humanitaire pour assurer une prise en charge psychologique, éducative et de loisirs, un dépistage des cas de malnutrition et la vaccination des tout-petits. 80% des plus de 420 000 personnes ayant fui les persécutions et les massacres dans l'État birman d'Arakan sont des femmes et des enfants.

**MONGOLIE**

**LES PLACES DE MATERNELLE À LA LOTERIE**

Incapables de faire face à l'explosion des demandes de scolarisation précoce, les autorités d'Oulan Bator, la capitale mongole, ont décidé d'attribuer les places par le biais d'une loterie en ligne. 12 000 places étaient en jeu pour 22 000 bambins candidats. Les perdants n'ont plus qu'à rester à la maison ou, pour les plus aisés, être scolarisés dans les établissements privés. Avec 60 élèves en moyenne, les classes publiques exposent et les enseignants étaient d'ailleurs en grève les 21 et 26 septembre derniers pour protester contre leurs conditions d'enseignement.

**DROITS DES ENFANTS**

**L'ÉCOLE INCLUSIVE RESTE À BÂTIR EN EUROPE**

« La ségrégation à l'école reste une réalité en Europe pour de nombreux enfants. » Dans un document de synthèse\* rendu public fin septembre, le Conseil de l'Europe épingle plusieurs pays, dont la France, sur le sort qu'ils réservent aux enfants, qu'ils soient roms, réfugiés ou migrants, en situation de handicap ou issus de milieux défavorisés. Cette mise à l'écart touche particulièrement les enfants



roms et ceux des gens du voyage, note le rapport, ceux-ci étant souvent inscrits « en nombre disproportionné dans des classes de rattrapage et des écoles spéciales ». C'est le cas notamment en Belgique, en Hongrie ou en Slovaquie, alors qu'en France ils peuvent se heurter à des refus d'inscription. Le document s'inquiète aussi de la situation des enfants handicapés, pour les-

quels une scolarisation dans des établissements séparés reste pratique courante en Europe alors même que les textes internationaux font obligation aux États d'offrir un enseignement inclusif. Enfin, le rapport souligne que la concentration d'enfants issus de milieux socio-culturels défavorisés dans les mêmes établissements se traduit souvent par une baisse de l'ambition éducative. Le Conseil de l'Europe invite donc ses États membres à adopter « une interdiction juridique complète de la discrimination dans le domaine de l'éducation », à « planifier l'offre éducative dans une optique inclusive » ou encore à « définir des secteurs scolaires favorisant la mixité sociale. » FRANCIS BARBE

\*Lutter contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive

**Xavier Timbeau**, directeur principal à l'OFCE, Observatoire français des conjonctures économiques

3 QUESTIONS À



« 30% du pouvoir d'achat est distribué aux 10% les plus riches »

*La fiscalité du gouvernement, c'est pour les riches ou pour les pauvres ?*

Les mesures fiscales du gouvernement sont diverses et vont toucher tout le spectre de la distribution des revenus. Mais il y a des montants importants – 5 à 6 milliards – qui sont consacrés à la baisse de la fiscalité du capital qui concerne le dernier décile de la distribution des revenus (les 10% les plus riches) voire le dernier centile (les 1%). Si on prend l'ensemble du paquet fiscal, 30% du pouvoir d'achat est distribué aux 10% les plus riches.

*Le gouvernement communique en disant que ce sont les ménages modestes qui gagnent le plus en pouvoir d'achat. Qu'en pensez-vous ?*

C'est exact qu'ils gagnent le plus en pourcentage de leur niveau de vie mais, comme ce dernier est beaucoup plus faible que les autres, en réalité ce ne sont pas eux qui gagnent le plus en euros par ménage, mais bien les ménages du dernier décile. Par ailleurs, le paquet fiscal du gouvernement consiste en une baisse des prélèvements financée par différentes mesures. Principalement en économie de la dépense publique :

baisse des emplois aidés, réduction des dotations aux collectivités territoriales, économies de dépenses de santé. Les déciles les plus pauvres seront mis à contribution au moins proportionnellement à leurs revenus ce qui modifiera grandement le diagnostic sur l'évolution de leur pouvoir d'achat.

*Quelles sont les marges de manœuvre pour une fiscalité plus juste socialement ?*

Le gouvernement n'a pas hésité à retarder la baisse des cotisations sociales, dans la bascule CSG-cotisations sociales. Il aurait pu faire de même pour la fiscalité du capi-

tal et ne pas en faire une priorité pour 2018. Par ailleurs, le gouvernement compte beaucoup sur la baisse du chômage pour améliorer la situation des plus démunis. Il aurait pu renforcer l'impact de son paquet fiscal sur le chômage et l'emploi en allégeant moins la fiscalité du patrimoine et probablement plus celle du capital. Enfin, le gouvernement met en place une politique environnementale vigoureuse avec une hausse de la taxation carbone à l'horizon de la fin du quinquennat mais les dispositifs de compensation, en particulier pour les ménages les plus pauvres, restent très modestes.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO



Des choix politiques qui ont mobilisé les fonctionnaires le 10 octobre.



# Budget 2018 : elle est où la priorité au primaire ?

En dépit des annonces du ministère, le projet de budget 2018 laisse peu d'espoir à celles et ceux qui attendent une amélioration des conditions d'enseignement dans les écoles.

« **L'**école primaire est la priorité. Il y aura, pour septembre 2018, le nombre de postes nécessaires ». La déclaration de Jean-Michel Blanquer dans le journal *Les échos* du 27 août résiste difficilement à l'examen du projet de budget 2018. Y aurait-il un malentendu sur la signification du mot nécessaire ? Pour le SNUipp-FSU, la priorité au primaire passe par un investissement dans le premier degré au moins équivalent à celui des pays comparables (voir page 8). Et se mesure en déclinaisons concrètes sur le terrain : baisse des effectifs de classe, reconstitution des RASED, création de postes de remplaçants, des moyens pour permettre l'accueil des moins de trois ans et la reconduction du dispositif « Plus de maîtres »... Si le budget de l'enseignement scolaire affiche une légère hausse, les écoles et les enseignants resteront sur leur faim à la prochaine rentrée. En premier lieu la baisse du nombre de postes offerts au concours se traduira dès la prochaine rentrée par 2161 stagiaires en moins, soit 1080 postes en moins dans les écoles, les stagiaires exerçant à mi-temps sur le terrain. Le ministère affiche 3881 postes supplémentaires devant élèves dans le premier degré. Ils devraient être quasi intégralement absorbés par le dédoublement des CP en REP et des CE1 « là où c'est possible » pour lequel 3400 emplois sont prévus. Si on ajoute les emplois consacrés aux moyens de remplacement, le chat

n'est plus maigre, il a complètement disparu ! La scolarisation des moins de 3 ans en éducation prioritaire, celle des élèves en situation de handicap et l'école en milieu rural, autres priorités affichées, seront simplement impossibles à mettre en œuvre, sauf à dépouiller certains secteurs passés sous silence (Plus de maîtres, RASED ?). Quant au second degré, il devra fonctionner à moyens constants et avec des stagiaires en moins alors que le nombre d'élèves augmente.

## Un budget marqué par l'austérité

Côté rémunérations, le budget intègre une prévision d'économies liée au rétablissement du jour de carence dans la Fonction publique et à la baisse de l'enveloppe prévue pour l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA). Les mesures PPCR génèrent également une prévision de dépenses moins importantes qu'en 2017. Seule bonne nouvelle, la prise en compte de l'augmentation de l'indemnité REP+ qui pourrait permettre un premier versement au 1<sup>er</sup> septembre 2018. Annoncée comme préservée, l'Éducation nationale fait donc aussi les frais d'un budget avant tout marqué par la volonté de réduire les dépenses publiques avec un solde négatif de 1600 emplois sur l'ensemble de la Fonction publique. Un choix politique fortement contesté par l'ensemble des fonctionnaires le 10 octobre (voir ci-dessous). PHILIPPE MIQUEL

## FONCTION PUBLIQUE

# ESSAI TRANSFORMÉ LE 10 OCTOBRE

**12000** à Lyon, 10 000 à Bordeaux, 9 000 à

Rouen, c'est par dizaines de milliers que les manifestants ont défilé partout en France le 10 octobre à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires. La mobilisation était particulièrement forte à l'Éducation nationale avec près de la moitié des enseignants des écoles en grève, protestant contre le gel annoncé de leur salaire, le retour du jour de carence et le possible report du calendrier d'application de l'accord de revalorisation des carrières.

Les conditions d'exercice du métier étaient aussi au cœur de leurs revendications, avec la suppression des emplois aidés devenus indispensables au bon fonctionnement des écoles et un sentiment plus global de manque de considération. Un manque de considération auquel les déclarations à l'emporte-pièce du ministre de l'Éducation ne sont pas totalement étrangères. Cette mobilisation réussie est en tout cas un avertissement à ne pas prendre à la légère alors que le rendez-vous salarial est repoussé au 16 octobre prochain. La balle est désormais dans le camp du gouvernement.

PHILIPPE MIQUEL

# 43,9

C'est en pourcentage le nombre de communes qui ont choisi le retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée. Avec d'importantes disparités régionales, les communes de l'académie de Nice ont été 81% à avoir fait ce choix, contre 12% dans celles de Nantes.



## BRAINSTORMING

### 17<sup>e</sup> UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU SNUIPP

Effet rebond des annonces intempestives du ministre ou absence chronique de formation continue digne de ce nom à l'intention des enseignants des écoles, l'Université d'automne du SNUipp-FSU qui se tiendra du 20 au 22 octobre aura fait le plein en trois jours. Et pour celles et ceux qui n'y seront pas physiquement, rendez-vous sur le site et les réseaux sociaux du syndicat qui rendront compte de la manifestation. Comme tous les ans un numéro spécial de 100 pages de *Fenêtres sur cours* à paraître en novembre donnera la parole à tous les intervenants de cette dix-septième édition.

➤ Rubrique [Actualités](#) > [Syndicales](#) > [Événements](#)

# EN BREF

## PPCR

### LE GUIDE DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Calendrier, préparation, contenu, compte-rendu, voies de recours : le ministère a mis en ligne un « *guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'Éducation nationale* ». Le document explique aux agents le nouveau fonctionnement de l'avancement de carrière institué en parallèle des accords de revalorisation « PPCR » actés par le précédent gouvernement.

➤ En ligne sur : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## RÉGIONS ACADÉMIQUES

### LE « SUPER RECTEUR » INQUIÈTE

Depuis la rentrée, dans l'actuelle région Normandie, les académies de Caen et de Rouen sont placées sous l'autorité d'un seul recteur, expérimentant ainsi la notion de « région académique » évoquée en 2015 dans le cadre de la réforme territoriale. La mesure inquiète la FSU qui redoute « une déperdition des réalités de terrain » avec « des fusions d'académies qui pourraient être décidées au gré de motifs bien éloignés du souci d'améliorer l'organisation déconcentrée de l'Éducation nationale ». La fédération refuse « une régionalisation plus avancée du système éducatif » qui doit rester de la compétence de l'État.

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

### AUX URNES, PSYCHOLOGUES !

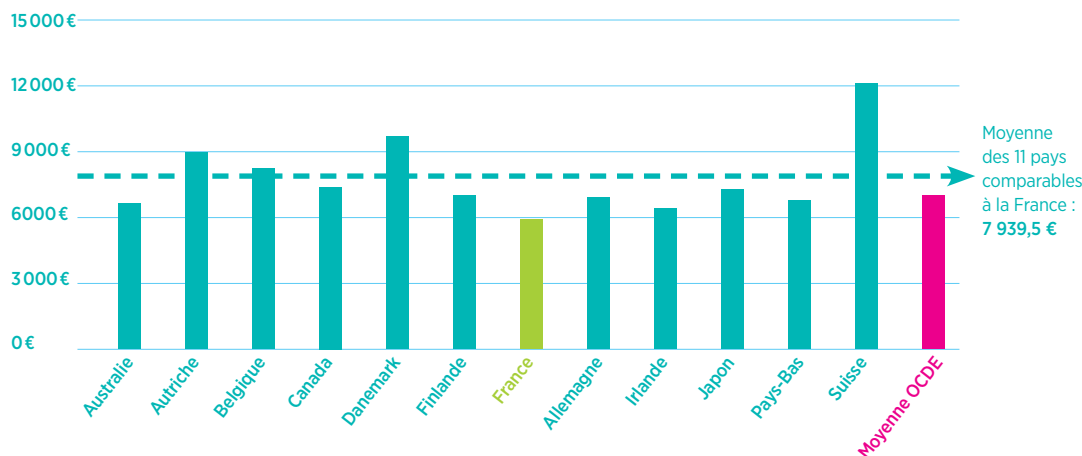
Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les psychologues ont rejoint un nouveau corps. Pour les représenter, pour défendre leurs droits, ils vont devoir élire les personnes qui siègeront dans les commissions administratives paritaires académique et nationale. Un scrutin par correspondance au format papier pour lequel le SNUipp-FSU et le SNES-FSU présenteront des listes communes dans toutes les académies. Réception du matériel pendant les vacances de la Toussaint. Le vote peut se faire dès réception et dans tous les cas avant le mardi 28 novembre.

## LE PRIMAIRE SOUS-INVESTI

➤ Si la dépense globale d'éducation de la France est dans la moyenne de l'OCDE, elle est inférieure pour le primaire. (5 916,8€ par élève contre 6 986,4€). Elle l'est aussi à celle des onze pays aux économies comparables qui réussissent mieux aux évaluations PISA.

\* Source : OCDE, Regard sur l'éducation 2017

DÉPENSE PAR ÉLÈVE AU PRIMAIRE EXPRIMÉE EN EUROS





# Gestion des enseignants : la Cour des comptes tourne en boucle

Dans un récent rapport, la Cour des comptes dresse un bilan sévère de la gestion des enseignants et des réformes menées par le précédent gouvernement. Un exercice convenu qui ne fait pas avancer grand-chose.

«**G**érer les enseignants autrement, une réforme qui reste à faire» Le titre du rapport traduit bien la tonalité du récent rapport publié par la Cour des comptes. Un document à charge pour le gouvernement sortant qui dénonce de nouveau une gestion des enseignants marquée par «l'immobilisme», «les rigidités», «l'uniformité». Pour les magistrats, les réformes menées dans l'Éducation nationale ces cinq dernières années «n'ont pas permis une transformation en profondeur de la gestion des professeurs». La Cour des comptes met en regard les 54 000 postes créés, les nouvelles indemnités, la mise en place du parcours rémunérations et carrières avec l'absence de «contreparties» demandées aux enseignants en matière d'organisation et de temps de travail. «L'État n'a pas mis à profit cet effort budgétaire important pour procéder à des réformes structurelles», assène-t-elle. Que propose la vénérable institution pour enfin transformer notre système éducatif? Les magistrats se bornent à rappeler des préconisations déjà présentes dans leur précédent rapport de 2013. Parmi elles, l'annualisation du



© Tréviers / NAJA

temps de travail, le renforcement du pouvoir des directeurs et des chefs d'établissement allant jusqu'au recrutement des personnels, le développement des postes à profil, l'amélioration du lien école-collège avec l'affectation possible de PE au collège... Une posologie d'inspiration libérale bien éloignée de la vérité du terrain et des préoccupations des enseignants, exception faite du rappel de la nécessité de la mise en place d'une vraie formation continue. Et si on conseillait aux sages de la rue Cambon d'aller se frotter à la réalité des établissements scolaires avant de se lancer dans l'écriture? PHILIPPE MIQUEL

➤ <https://www.ccomptes.fr>

## VACANCES DE PRINTEMPS

### DES RECTEURS METTENT EN PLACE UNE QUATRIÈME ZONE

Le cumul d'une journée de commémoration et d'une fête religieuse lors de la semaine du 7 au 11 mai 2018 aboutira à un véritable gruyère scolaire conduisant les écoliers de tout l'Hexagone sur le chemin de l'école un jour sur deux. Pour la zone B qui sortira à peine de quinze jours de vacances, certains recteurs ont déjà pris la décision de modifier le calendrier en reprenant deux jours sur la première semaine de congés et en déplaçant la fin de la trêve printanière sur la «semaine gruyère». D'autres académies s'interrogent et des Comités techniques académiques sont convoqués pour trancher la question. Cette situation avait été pointée par le SNUipp-FSU au mois de juin dernier, lorsque le Conseil supérieur de l'éducation travaillait sur les calendriers scolaires. Ce sont une fois de plus les intérêts de l'industrie du tourisme et de la neige qui pèsent sur ce dossier. Ce calendrier sous influence conduit toutes les zones à vivre une longue période tunnel de 9 à 11 semaines de classe entre les vacances de printemps et celles d'été sans se soucier des rythmes d'apprentissage des élèves, de leur fatigue ainsi que de celle des équipes. LAURENT BERNARDI

## EN RÉGIONS

### PUY-DE-DÔME

#### MOBILISATION POUR LES LISTES COMPLÉMENTAIRES

Dans le Puy-de-Dôme, 30 contractuels ont été recrutés à la rentrée alors que des participants au concours restent inscrits sur les listes complémentaires. Le SNUipp-FSU s'est mobilisé en organisant des rassemblements et en lançant une pétition face à cette pratique qui conduit des personnels non formés devant élèves. Le recteur, qui n'a pas donné suite pour l'instant, justifie sa décision par le fait que cette année le département a enregistré un nombre élevé de départs à la retraite, 99 au total.

### VAR

#### RETARDS DE SALAIRES POUR LES AESH

Le passage du statut précaire d'AVS à celui d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) «CDIsés» s'est curieusement traduit dans le Var par... un retard de salaire. Recrutés en CDI, ils n'ont en effet pas été payés en septembre et l'administration l'a justifié par «un manque d'effectif pour effectuer les paies». Le SNUipp 83 a donc interpellé le DASEN afin d'accélérer la procédure et un rassemblement s'est tenu devant la Préfecture le 4 octobre. L'administration a reconnu le dysfonctionnement qui devrait être régularisé fin octobre.

### HAUTE-GARONNE

#### DES ATSEM MOINS PRÉSENTES EN CLASSE

Moins de présence dans les classes de maternelle, c'est le résultat de la réorganisation du temps de travail des Atsem par la ville de Toulouse, notamment en fin de matinée et début d'après-midi. Une rencontre a été organisée le 4 octobre avec l'Inspectrice maternelle du département et une délégation comprenant le SNUipp31 a également échangé avec la chargée des affaires scolaires la semaine suivante. Le syndicat demande en effet la présence d'une Atsem par classe et sur tous les temps mais la ville argue que certains points de cette réorganisation ont été décidés en accord avec les personnels.

# Emplois aidés : à Abbeville, on

L'annonce surprise de la suppression des contrats aidés a frappé durement la ville d'Abbeville (80). Mais la résistance et la mobilisation s'organisent...

La nouvelle avait commencé à se répandre à bas bruit fin juillet à l'occasion d'un coup de fil à Pôle emploi ou d'une conversation interceptée dans les couloirs de la préfecture. Début août, la ministre du Travail Muriel Pénicaud lève le voile à l'Assemblée nationale. Oui, il s'agit bien de réduire dès à présent la voilure des emplois aidés pour mettre un terme à « la sous-budgétisation et à la surconsommation » du gouvernement précédent. Oui le tour de vis se poursuivra en 2018 pour limiter le nombre de ces contrats « coûteux » et « pas efficaces dans la lutte contre le chômage ». Écoles fermées, personnels en congé... au cœur de l'été, la nouvelle n'émeut pas les foules. À Abbeville pourtant, le tout nouveau député de la circonscription François Ruffin est très vite sollicité par certains électeurs approchés au cours de sa campagne... Abbeville fait moins parler d'elle que sa turbulente voisine d'Amiens mais elle est aussi durement touchée par le chômage (plus de 25%) et la précarité. Dans cet environnement économique déserté en 2008 par le dernier gros employeur privé, le sucrier Béghin-Say, les services publics, le tissu associatif, qui préservent et font vivre le lien social, prennent de plein fouet l'annonce de la suppression des emplois aidés.

## Les associations en première ligne

À commencer par la ludothèque *Prélude*, nichée au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier des Provinces, un des trois quartiers dit « prioritaires » de la ville. *Prélude*, qui existe depuis 25 ans, conduit à travers le jeu une multitude d'actions sociales, éducatives et culturelles : prêt de jeux mais aussi animation dans les écoles, les hôpitaux, les lieux culturels, ateliers d'alphabétisation, accueil de tout-petits avec leurs accompagnants, sans oublier un accompagnement à la scolarité pour les élèves de l'école Picardie voisine. « Nous fonctionnons avec cinq salariés, dont deux emplois d'avenir et deux contrats d'aide à l'emploi », précise Christine Clercq, la directrice de la structure,



La crèche *Les pitchouns* mobilisée. L'établissement compte cinq contrats aidés pour dix salariés.

« les emplois aidés sont indispensables à l'équilibre de l'association. Dans un quartier comme le nôtre, on ne peut pas demander d'argent aux usagers. La CAF et la ville nous aident mais le département vient de nous retirer sa subvention. ». La première employée touchée, Marie-Laure, en place depuis trois ans, voit son contrat prendre fin le 30 septembre. La mobilisation coordonnée par Rodrigue Darbanville, animateur à *Prélude* s'organise. « On a constitué un collectif avec toutes les associations abbevilloises touchées, lancé une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures et adressé un courrier à tous les partenaires et les responsables publics » Avec une présence remarquée dans les manifestations de septembre contre la loi travail pour alerter l'opinion publique. Parmi elles, la crèche *Les pitchouns* et ses cinq emplois aidés sur dix salariés dont trois sont menacés dès ce trimestre. « Depuis l'annonce en août, c'est la panique », témoigne sa directrice Isabelle Allard, « on a toujours fonctionné

avec quatre ou cinq contrats aidés, la crèche est subventionnée à 66 %, on ne peut ni augmenter nos tarifs dans ce quartier, ni accueillir plus d'enfants car nous sommes limités par notre agrément nécessaire. Pour l'instant, j'ai fait signer en catastrophe un CDI pour pouvoir continuer mais on va dans le mur ».

## Dans les écoles aussi

Dans les écoles abbevilloises on s'inquiète et on s'interroge aussi. Privée d'aide administrative, Anne Sommer, nouvelle directrice dans une école de six classes en REP, ne voit pas le jour depuis la rentrée « Je fais entre 60 et 70 heures par semaine, » déplore-t-elle, « entre les listes d'élèves, les équipes éducatives, les réunions, les élections de parents qui arrivent... Le répondeur téléphonique est toujours plein. Rien que l'ouverture de la porte avec les consignes de sécurité est un casse-tête, il y a des choses que je ne peux pas faire comme remplir l'état des lieux des sorties scolaires sur Internet. Il faut

# retire les béquilles



## LE SNUIPP-FSU DE LA SOMME DANS LA BATAILLE

Dès l'annonce de la suppression de 23 000 emplois aidés, le SNUipp de la Somme s'est inquiété des conséquences de la mesure pour les écoles du département dont beaucoup se situent dans un environnement social difficile. Le 19 septembre, il a pris l'initiative d'une intersyndicale regroupant les cinq organisations du département. Celles-ci ont rapidement fait circuler une pétition et appelé à un rassemblement devant le Rectorat le 2 octobre. Lors de l'entrevue avec l'Inspecteur d'académie obtenue à cette occasion, celui-ci a reconnu « *qu'une personne en contrat aidé apporte beaucoup à une école* ». Dans le département ce sont 43 emplois qui vont être supprimés (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) sur les 196 existants. L'IA a déclaré prendre en compte trois critères: la situation des personnels concernés, la composition de l'école et son contexte géographique. À la faveur du mouvement de grève du 10 octobre, l'intersyndicale a rencontré le Préfet sur le dossier et lui a remis 200 pétitions supplémentaires.

d'août prochain: « *Les exigences administratives de 2017 ne sont plus celles de l'école d'avant. Sept classes, une journée de décharge sans aide administrative ce n'est pas jouable. Quel est le sens de se séparer d'une personne intégrée dans l'équipe et qui sait travailler pour la remettre dans le chômage et la précarité?* ».

### Sortir de la précarité

Précarité, le mot est lâché. Les conditions salariales faites aux emplois aidés sont loin de leur permettre de vivre dignement. Pour François Ruffin, « *on peut concevoir des contrats pour aider des personnes en difficulté ou des associations qui en ont besoin mais il n'y a pas de raison que contrat aidé rime avec précarité. Quand quelqu'un a du mal à marcher, on ne règle rien en supprimant la béquille si on ne prévoit pas une prothèse durable.* » Le député s'est multiplié à l'Assemblée,

dans les médias et récemment auprès d'Emmanuel Macron à Amiens pour défendre les emplois aidés de sa région mais il reste pessimiste au vu du projet de budget 2018. Conséquence des mobilisations, le Préfet s'est engagé à étudier quelques dossiers individuels et Marie-Laure de la ludothèque *Prélude* a vu son contrat renouvelé. Mais il en faudra sans doute bien plus pour qu'on avance vers des solutions collectives. PHILIPPE MIQUEL

**IL N'Y A PAS DE RAISON  
QUE CONTRAT AIDÉ  
RIME AVEC PRÉCARITÉ**

*pourtant se dégager du temps pour la classe et pour les relations avec les parents qui sont hyper-importantes dans ce quartier.* » Au-delà des tâches non accomplies et des missions qui restent en souffrance, il y a bien sûr des situations personnelles difficiles. Celle de Michèle Laforest en CUI depuis 2013 à qui il ne restait plus que 23 mois à faire sur les 60 auxquels elle avait droit et qui voit son contrat s'arrêter le 31 octobre. « *Je suis à trois ans de la retraite, je ne retrouverai pas un poste de secrétaire sur Abbeville.* » Anne Dupuis, célibataire d'une cinquantaine d'années a su trouver sa place dans l'équipe de l'école des Poulies. Handicapée par un mal de dos, sans véhicule, elle se serait bien vue poursuivre ce travail qui lui correspond et qui est proche de son domicile. Alain, le directeur, souhaite bien sûr qu'elle reste mais son contrat se termine au mois

## MARTINIQUE

### MOBILISÉS ET VICTORIEUX

La Martinique se mobilise depuis quatre semaines pour sauver 3 000 contrats aidés menacés. Parents d'élèves, agents municipaux, salariés du privé mais aussi les lycéens ont rejoint les enseignants et les syndicats dont le SNUipp-FSU Martinique à la pointe du combat avec une semaine de grève dans les écoles. Une mobilisation qui a porté ses fruits puisque les 920 contrats de 2016 dans l'éducation seront finalement reconduits dans leur intégralité.

## SEINE-SAINT-DENIS

### LETTRE OUVERTE AU PRÉFET

2019 contrats uniques d'insertion (CUI) en moins pour seulement 623 postes d'AESH créés. C'est le déficit qui frappe l'académie de Créteil en cette rentrée. Le SNUipp-FSU associé à une large intersyndicale a dénoncé cette situation dans une lettre ouverte au Préfet lui demandant une audience le 10 octobre. Les organisations dénoncent notamment « *les conséquences immédiates pour les écoles de Seine-Saint-Denis avec 287 contrats d'aide à la direction d'école menacés de suppression pure et simple. Est-ce la nouvelle formule de simplification des tâches administratives?* » ironise le courrier.

## SAUVER LES EMPLOIS AIDÉS

### LA PÉTITION EN LIGNE DU SNUIPP-FSU

Le SNUipp-FSU invite enseignants, AVS, personnels précaires, parents et acteurs de l'éducation à signer et faire signer massivement la carte-pétition qui sera transmise au Premier ministre afin d'obtenir le réemploi des personnels concernés et la reconduction de leurs missions avec des contrats pérennes pour donner aux écoles les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions

✂ <https://soutenonslescontratsaidés.fr>



# AUTORITÉ UN SAVOIR-FAIRE

L'autorité à l'école ne se décrète pas. L'injonction de la « restaurer » relève d'une vision passéiste de l'éducation qui confond autorité et autoritarisme. L'autorité ça ne se restaure pas, ça se construit, ça s'instaure avec méthode et compétence professionnelle, dans un respect mutuel entre l'élève et le maître.

DOSSIER RÉALISÉ PAR  
LAURENT BERNARDI  
PIERRE MAGNETTO  
LAURENCE GAIFFE  
VIRGINIE SOLUNTO

Il faut « restaurer » l'autorité à l'école. Dans le sillage des entretiens accordés à la presse par le ministre de l'Éducation nationale depuis la rentrée, les langues des pourfendeurs de l'école se délient. L'injonction se fait récurrente derrière des titres de presse provocateurs. « Dernière chance pour l'école », prévient *Valeurs actuelles* en adoubant Jean-Michel Blanquer ; « Fin de la récré pour les pédagoges ? » s'interroge *Causeur* jubilatoire ; « Programmes scolaires : arrêtons le n'importe quoi ! » exige *l'Express* ; « Blanquer déterminé face aux pédagogistes » prévient *Le Figaro*... Les « pédagoges », voilà à leurs yeux les responsables des difficultés de l'école aujourd'hui. À cause de leurs méthodes, l'école serait devenue trop égalitaire, ne saurait plus se faire respecter, d'où cette préconisation revenant une nouvelle fois sur le tapis. Le « laxisme » dont feraient preuve l'école et les enseignants, est montré du doigt et les bons conseils ne manquent pas, comme le retour du port de la blouse ou de l'uniforme, le chant de *La Marseillaise* tous les matins.

## L'autorité n'est pas autoritarisme

En réalité, ces préconisations trahissent surtout la nostalgie d'un supposé âge d'or de l'école, du bon vieux temps où le maître savait se faire respecter, au besoin à coups de règle sur les doigts. Elles trahissent aussi une conception de l'enseignement dans laquelle l'enseignant est au centre, seul maître à bord de sa classe, transmettant frontalement le savoir à des élèves attentifs. Or, le rôle de l'enseignant aujourd'hui n'est plus seulement de transmettre des savoirs, mais d'aider l'élève à les construire, à se les approprier. Dans cette école-là, ce n'est pas d'une autorité se confondant avec autoritarisme

dont doivent faire preuve les enseignants.

L'acceptation des règles est indispensable à la transmission des savoirs, on n'apprend pas dans le chahut. Le fait que l'Éducation nationale investisse les enseignants de la mission d'enseigner leur confère une autorité de statut. Mais cette dernière ne doit pas

« L'AUTORITÉ (C'EST LA LOI,  
PAS CELLE DE TEL OU TEL  
ENSEIGNANT, CELA ÉVITE  
L'ARBITRAIRE ET LES  
SENTIMENTS D'INJUSTICE ) »

pour autant se résumer à donner des ordres, à réclamer l'obéissance. Le respect à l'école ce n'est pas seulement celui que les élèves doivent à l'enseignant, mais aussi celui dont ce dernier doit faire preuve envers eux (lire p. 14). Cette autorité-là ne se décrète pas, elle se construit, c'est le travail de l'enseignant dans sa classe



comme celui de l'équipe dans l'école. Elle se construit par la capacité de l'enseignant de créer des situations pédagogiques, de mettre les élèves au travail et les faire entrer dans les apprentissages.

### L'autorité ça se construit

Pour Martine Boncourt, docteure en sciences de l'éducation, l'autorité doit « s'appuyer sur trois piliers » : « la reconnaissance de l'enfant et de ses facultés de comprendre », « la confiance que l'enfant voue à l'adulte et qui ne peut s'établir que si ce dernier est debout » et, « le travail que propose l'adulte : un travail productif, créatif, lié à la vie... » (lire p. 14).

Parmi les dispositifs qu'elle préconise « l'édification collective de règles de vie », parce que chacun les connaît et doit les respecter. « Ainsi l'autorité c'est la loi, pas celle de tel ou tel enseignant, cela évite l'arbitraire et les sentiments d'injustice », explique Roland Gispert, directeur de l'école Bouulloche à Montpellier dans l'Hérault. Dans cette école en REP+, qui a connu par le passé un climat scolaire difficile, c'est la mise en place de dispositifs de régulation commun à toute l'équipe qui a permis un retour vers plus de sérénité : « nous y gagnons tous ». (lire p. 15). L'autorité ce sont des règles, Laurence Meyer, enseignante en Segpa à Labroque en Alsace l'éprouve quotidiennement avec des élèves en grande difficulté, qui « empêchent souvent le bon déroulé des cours ». Ici, le cadre est aussi très important, de même que l'implication de tous

les adultes : « Tous les maillons de la médiation doivent être à leur place. Quand l'élève revient en classe et que le conflit n'est pas réglé c'est problématique ». Dans cette Segpa, l'autorité passe aussi par des pratiques pédagogiques : didactique adaptée, différenciation pédagogique, outils de médiation (lire p. 16).

### L'autorité ça s'apprend

L'autorité ça se construit donc, mais ça s'apprend aussi. Or, de ce point de vue, la formation laisse à désirer. « Je suis toujours frappé quand je demande aux stagiaires en fin de cursus à l'Espé si on leur a parlé de comment asseoir son autorité, assurer la discipline, savoir quelles sanctions prendre, quels dispositifs mettre en place, ils n'ont rien eu à ce sujet alors que c'est une des préoccupations premières des enseignants en début de carrière qui ressort des enquêtes », écrivait en 2012 l'universitaire Eric Debarbieux dans le cadre des ses travaux sur le sentiment de victimation des enseignants. Cinq ans après, comme le montre l'étude conduite par le SNUipp-FSU auprès des stagiaires, les choses n'ont pas changé (lire p. 13). La psychosociologue Véronique Guérin ajoute que la construction de l'autorité est aussi affaire de « compétences relationnelles ». « On ne peut enseigner sans être en relation ! Avec les élèves, avec les parents, les autres membres de l'équipe, l'ensei-

## UN BESOIN DE FORMATION EXPRIMÉ PAR LA PROFESSION

Comment asseoir son autorité et gérer les incidents, quel fonctionnement trouver pour ne pas « faire la police » mais bien la classe ? C'est l'une des préoccupations majeures des enseignants en début de carrière mais pas seulement. Eric Debarbieux le rappelle dans ses enquêtes « Climat scolaire et victimation ». Parmi les dizaines de milliers d'enseignants interrogés en 2011 puis 2016 à tous stades de leur carrière, « émerge nettement le besoin d'outils et de formation pour gérer la classe ». De même chaque année l'enquête du SNUipp-FSU auprès des professeurs stagiaires redit l'insatisfaction des jeunes quant à leur formation en Espé. 70 % déplorent le manque de contenus en matière de « pratique pédagogique et de gestion de classe ». Ils sont de plus en plus nombreux, 41,4 %, à se sentir en difficulté pour gérer le groupe. La crainte d'être débordé est là et en même temps souvent tue, car ne pas réussir à se faire respecter renvoie à une image de soi dépréciée qu'on peine à partager avec l'équipe. C'est pourtant dans le collectif que réside une part des solutions avec l'élaboration de règles d'école et d'outils aidant chacun à travailler sereinement. Pour cela il faut du temps de concertation et de formation pour accompagner les équipes au mieux.

gnant se trouve au cœur d'une dynamique relationnelle, il doit en maîtriser certaines règles et les enjeux. Et cela manque actuellement dans la formation au métier d'enseignant », dit-elle (lire p. 17). L'autorité ne se restaure pas, elle s'instaure, et il y faut du savoir-faire.

# EN CONFIANCE VERS UNE AUTORITÉ QUI AUTORISE

La remise en cause de l'autorité du maître est régulièrement brandie dans les discours politiques comme étant à l'origine des difficultés que traversent notre société. Mais la définition de l'autorité qui est convoquée n'est pas nécessairement celle dont ont besoin les élèves pour entrer dans les apprentissages.

«**F**aire autorité» : voilà une injonction qui pèse sur les épaules de tout enseignant qui franchit la porte de sa classe et à laquelle la société tout entière ne cesse de le ramener. Les familles bien sûr, mais aussi à chaque crise que traverse notre société le discours des responsables politiques. Régulièrement, la question de l'autorité à l'école réapparaît dans les médias sous l'angle de la restauration du respect et de la politesse des élèves à l'égard du maître. Un respect qui serait dû à l'enseignant du fait même de son statut.

Tous les enseignants qui s'y sont essayés savent pourtant que le «*Je suis le maître donc vous allez m'obéir*» qui est sous-entendu à travers ce discours ne tient que peu de temps dans la classe



et qu'il faudra utiliser d'autres ressorts pour obtenir la mobilisation des élèves. Piaget avait qualifié cette définition de l'autorité de «*respect unilatéral*» qu'il distinguait du «*respect mutuel*» qui lui s'établit par la réciprocité, la reconnaissance et l'écoute de l'autre. Si le maître doit être

respecté, l'élève doit réciproquement être respecté comme une personne en construction. Et «*avoir de l'autorité c'est avoir cette confiance suffisante en soi, être suffisamment maître de sa propre vie pour accepter de se confronter à l'autre avec son savoir et ses manques, en ayant le souci de lui ouvrir des voies vers l'autonomie...*» note Bruno Robbes, chercheur en sciences de l'éducation. Et il ajoute qu'il n'y a rien de naturel dans cette autorité-là qui se construit tout au long d'une vie et qui doit surtout, selon lui, se défaire de l'autoritaire. La position asymétrique qui résulte de la position du maître et de l'élève impose en effet que celui qui détient le pouvoir mette en place les conditions nécessaires pour que l'élève s'autorise à agir. Pour cela il ne s'agit pas de se défaire d'une autorité ou de la renier mais au contraire de s'appuyer sur elle.

**Martine Boncourt**, enseignante, formatrice, docteure en sciences de l'éducation\*

3 QUESTIONS À



## «*L'autorité s'appuie aussi sur la confiance que l'enfant voue à l'adulte*»

Sur quoi

### *l'enseignant peut-il asseoir son autorité ?*

Une autorité de bon aloi ne peut s'appuyer sur les ressorts qui faisaient le succès, très relatif, de l'autorité dure, à l'ancienne, et dont le mot même «*autorité*» a malheureusement gardé l'empreinte : la menace, la promesse, la peur ou la séduction. Elle doit s'appuyer principalement sur trois piliers. Tout d'abord, la reconnaissance de l'enfant, de ses facultés de comprendre, d'apprendre, de désirer, d'être à la fois une personne sociale et un individu singulier. Ensuite, la confiance que l'en-

fant voue à l'adulte et qui ne peut s'établir que si ce dernier est «*debout*», qu'il n'a pas peur du groupe et on peut y travailler car cette peur est «*naturelle*». Pas peur de dire «*non*» par exemple, tout en restant convaincu des capacités de l'enfant, même si ce n'est parfois pas évident. Cette confiance s'établit aussi par la certitude ressentie par l'enfant qu'avec cet adulte-là, il va progresser. Enfin, le travail que lui propose l'adulte, condition qui englobe les deux autres : un travail productif, créatif, lié à la vie...

### *Quels dispositifs peuvent prévenir les problèmes d'autorité ?*

Principalement ceux qui répondent aux trois conditions ci-dessus et qui instaurent l'enfant «*auteur*» de son travail et de lui-même, dans un contexte coopératif porté par différentes institutions. La présentation des travaux à la classe, le conseil des enfants avec leur participation active à la vie de la classe, la gestion des conflits et à l'édification collective des règles de vie, une large place accordée aux créations manuelles ou artistiques sont d'importants leviers de libération de tension... Et au-delà, une gestuelle à la fois complexe et simple, valable, quelle que soit la pédagogie pratiquée, à condition toutefois qu'elle s'inscrive dans l'éthique

des trois piliers que j'ai définis précédemment.

### *Quel est le recours quand rien ne fonctionne ?*

Prises dans leur ensemble, les différentes préconisations devraient largement améliorer l'ambiance de la classe, y compris chez les enfants allergiques à toute forme d'autorité. Il y a moyen aussi de rejoindre des groupes d'enseignants confrontés aux mêmes difficultés, comme à l'ICEM et l'AGSAS (l'association des groupes de soutien au soutien). Il faut aussi savoir que tout fonctionne de manière préventive et qu'il n'y a pas de recette miracle.

\* L'autorité à l'école, mode d'emploi, ESF Editeur.

## DISPOSITIFS À MONTPELLIER (34)

LA PAROLE ET L'ÉCRIT  
PLUTÔT QUE LES CRIS

Depuis 15 ans, l'équipe de l'école Bouloche dans le quartier populaire de la Paillade (34) a développé plusieurs dispositifs de régulation, permis à points, messages clairs, conseils qui fournissent à tous un cadre de fonctionnement et limitent les conflits entre élèves ou avec les enseignants.

«**D**es bagarres terribles», des cris, une grande difficulté à faire classe, l'école Bouloche située au pied des tours et barres de la Paillade à Montpellier a connu une époque noire de violence et de tensions avec les familles qui réclamaient du punitif. C'est pour casser cette mauvaise dynamique que l'équipe a planché et trouvé des dispositifs qui permettent aujourd'hui à chacun de se faire respecter et d'être au travail. Le règlement a été clarifié et un permis à points instauré pour donner une visibilité aux élèves sur leurs actes et leurs conséquences. Un

outil adopté et adapté par chaque PE. «*Ainsi l'autorité c'est la loi, pas celle de tel ou tel enseignant, cela évite l'arbitraire et les sentiments d'injustice*», commente Roland Gispert, directeur de l'école située en REP+. Marie Olivieri, jeune professeure en début de carrière, apprécie : «*Je veux pouvoir m'accrocher à des règles communes, qui ne bougent pas. Quand je suis de surveillance, je peux intervenir sur les élèves des autres classes avec les mêmes codes*». Chaque élève bénéficie de douze points en début d'année qu'il perd en cas d'infraction au règlement d'école : perturbations, jeux dangereux ou encore atteintes aux biens et aux personnes. Ainsi Ryan et Imad viennent d'écoper d'un «code D». C'est-à-dire trois points perdus parce qu'une enseignante les a surpris dans les couloirs. Ils ne sont pas contents et argumentent auprès de leur maître, puis du directeur qui passe par là. «*La démarche est éducative, pas répressive, l'important n'est pas de sanctionner mais de remettre du dialogue. Bien des conflits sont des déficits de parole*».

## Besoin d'un outil commun

Chaque fin de semaine, le bilan est fait. En-dessous de huit points, l'élève perd des droits comme celui d'aller jouer à la récréation sur le plateau



sportif qui communique avec la cour. À zéro, les parents sont prévenus et il manque les sorties non obligatoires de sa classe. Mais il est possible de récupérer des points en évitant les remarques pendant une semaine (ou une journée), en aidant à surveiller le préau ou en allant en salle d'écriture

«**L'AUTORITÉ  
(EST LA LOI)**»

une partie de la récré reconnaître ce qui a été fait et rédiger des alternatives. «*Cela peut sembler lourd de l'extérieur*», remarque le directeur, «*mais nous y gagnons tous en sérénité*». Lui-même ne pensait pas en avoir besoin, «*et puis j'ai vu les difficultés de la collègue qui prenait ma classe, cela a créé un déclic, on avait besoin d'un outil commun*». Alors même si la solution a ses limites en cas de difficultés de comportement extrêmes, la cour s'est apaisée, débarrassée des bagarres et les classes sont au travail. «*Les dames de service nous disent que c'est bien ici, que ça ne crie pas*». Roland est aussi maître-formateur et constate à chaque visite de professeurs stagiaires leurs besoins en matière de discipline. Il peut lui arriver d'évoquer les dispositifs de l'école, «*Mais il faut une politique d'école globale, tout seul c'est plus difficile*».

## SANCTIONS

## RIEN DE NOUVEAU

C'est toujours la circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991, qui définit les sanctions pouvant être prises par les enseignants à l'encontre des élèves des écoles maternelles et primaires. En maternelle, si «*aucune sanction ne peut être infligée*», il est cependant possible d'isoler un élève durant un temps «très court» sous surveillance. Pour l'école élémentaire, les «réprimandes» sont laissées à l'appréciation des enseignants avec deux restrictions, l'interdiction de châtimement corporel ainsi que celle de la privation de la totalité de la récréation.

## INDISCIPLINE

LES ÉLÈVES FRANÇAIS  
BIEN PLACÉS

Les élèves français seraient parmi les plus indisciplinés parmi ceux des 72 pays de l'OCDE concernés par l'enquête PISA qui, tous les trois ans, évalue les compétences des élèves de 15 ans. Depuis 2000, PISA calcule le «climat de discipline» à partir de situations de classe rapportées par les élèves : désordre, temps de mise au travail, écoute du professeur... L'écart de discipline entre écoles favorisées et défavorisées est l'un des plus élevés de l'OCDE, le quart le plus défavorisé des établissements est particulièrement touché. Une bonne nouvelle cependant, si la discipline s'est régulièrement dégradée en France entre 2000 et 2012, elle semble stabilisée depuis.

## POUR ALLER PLUS LOIN

ÉCOLE,  
CHANGER DE CAP

L'association *École, changer de cap* propose un dossier thématique «L'autorité à l'école : pour une autorité humanisante». Elle donne la parole à des chercheurs, des enseignants, des sociologues qui proposent des pistes de réflexion mais aussi des approches pratiques sur la question de l'autorité à l'école. Un dossier «dédié» aux élèves en Espé.

## SEGPA À LABROQUE (67)

## FIXER UN CADRE EXPLICITE

En Segpa, la gestion de l'autorité requiert un cadrage, une écoute, un travail d'équipe et des outils pédagogiques appropriés.

« **L'**important c'est de différencier leur comportement de leur personne. Je leur dis souvent «Ce n'est pas toi mais ton comportement qui ne va pas». » Laurence Meyer, enseignante à Labroque, fond de vallée alsacienne délaissée économiquement, explique: «Les élèves de Segpa vivent souvent des situations sociales très difficiles. Ils arrivent en classe avec leur façon d'être et leur difficulté à être élève qui empêchent souvent le bon déroulé du cours. Même une demande légitime de l'école est vécue comme une agression ou comme une frustration. J'ai réglé les problèmes d'autorité en mettant en place beaucoup d'outils». Être dans son rôle de prof et fixer le cadre qui fait souvent défaut est une de ses réponses. Un cadre très explicite. Et là, tolérance zéro pour les injures qui fusent entre eux. Ils «testent» le cadre, surtout avec les nouveaux enseignants ou en début d'année et ils s'y engouffrent. De ce point de vue, le travail en équipe est important (CPE, principal adjoint, directeur de la Segpa). «Tous les maillons de la médiation doivent être à leur place. Quand l'élève revient en classe et que le conflit n'est pas réglé c'est problématique» continue-t-elle.



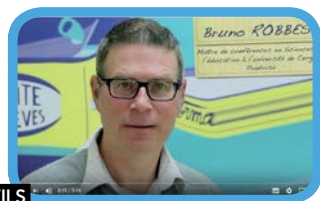
Le groupe classe est un facteur important pour la gestion de l'autorité en Segpa.

## Des réponses pédagogiques

Mais c'est avant tout des réponses pédagogiques qu'elle a mis en place pour asseoir son autorité, avec de la différenciation et des projets. «J'ai une grille de 15 items qui sert à expliciter les attentes en termes de compétences aux élèves. Tous les 15 jours, on prend le temps de faire un bilan avec chaque élève et on voit où il y a des progrès à faire.» C'est un outil de travail, de repérage et avec eux on est sur le «comment on fait pour y arriver?» Des projets permettent aussi de les responsabiliser et d'éloigner les perturbations. «Quand les 5<sup>e</sup> fabriquent un jeu

de piste pour les 6<sup>e</sup>, ils ont la main sur le projet et ils s'investissent... dans leurs apprentissages.» Dans la classe de 4<sup>e</sup> cette année elle a mis en place le conseil d'élèves: «Ils peuvent y exposer leurs soucis de vie, avec les profs, avec leurs camarades. Quand il y a un harceleur dans la classe, c'est compliqué quand le prof gère ça tout seul. Le groupe s'il réagit peut avoir du poids». Elle conclut: «Mais parfois malgré tout ce que l'on peut mettre en place, la problématique de l'élève en rupture est hors de nos compétences. Il faut pouvoir l'identifier...avant que cela ne détruise le groupe ou l'enseignant».

VI SUR SNUIPP.FR



CONSEILS

## ÉVITER L'AUTORITARISME

Bruno ROBRES, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise, a orienté ses recherches vers les questions de discipline, de violences en milieu scolaire et de gestion des incidents. Lors de la 15<sup>e</sup> Université d'automne du SNUipp-FSU en 2015, il a plaidé pour une autorité qui éduque et non réprime, basée notamment sur le savoir et un cadre clair.

Sur la chaîne Youtube du SNUipp

REVUE

## UN NUMÉRO SPÉCIAL DES CAHIERS PÉDAGOGIQUES

Les Cahiers pédagogiques ont consacré leur numéro 426 à «L'autorité» avec de nombreuses interventions. Gilbert Longhi met en garde contre «l'arbitraire», Denis Meuret questionne sur «Ce qui est efficace» et Karine Ansart conseille de «rendre la loi vivante». La revue évoque les besoins de formation et n'hésite pas non plus à poser des «questions embarrassantes» et à y répondre comme «Pourquoi ai-je été débordée au début?» ou encore «Faut-il quand même faire un peu peur aux élèves?».

NÉOPASS

## DES CAPSULES VIDÉOS SUR LA GESTION DE CLASSE

L'Institut français d'éducation aborde régulièrement la question de l'autorité en classe par des parcours de formation, des conférences ou des recherches. Sa plateforme Neopass@ction propose également des vidéos à destination des débuts de carrière pour les aider dans l'entrée en classe, la mise au travail et «faire face aux incidents» suite à un projet mené avec Cécile Carra, professeur en sociologie:

Sur [neo.ens-lyon.fr](http://neo.ens-lyon.fr)



## « L'enseignant se trouve au cœur d'une dynamique relationnelle »



À PARTIR DE SON EXPÉRIENCE DE FORMATRICE DE TERRAIN ET PAR DES APPROCHES AUTOUR DES THÉORIES DE COMMUNICATION, DE PSYCHOLOGIE ET D'UNE PHILOSOPHIE HUMANISTE, VÉRONIQUE GUÉRIN EXPLIQUE LES MÉCANISMES RELATIONNELS ENTRANT DANS L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ. ELLE EST L'AUTEURE DE « À QUOI SERT, L'AUTORITÉ ? » PUBLIÉ AUX ÉDITIONS CHRONIQUES SOCIALES EN 2001.

### Quelles sont les difficultés actuelles concernant l'autorité à l'école ?

L'école est toujours immergée dans son époque et se trouve forcément influencée mais aussi bousculée par les modèles d'autorité qui la traversent. Avant 1968, l'autorité avait pour intention l'obéissance et la soumission et s'appuyait sur le rapport de force. Les enseignants, les parents faisaient référence à l'ordre moral basé sur les notions de bien et de mal. Nous sommes les héritiers de cette norme mais progressivement nous réalisons que la démocratie a besoin de citoyens capables de respecter des lois, certes, mais également de les interroger et de les faire évoluer. On cherche donc à développer une autorité qui explique et donne du sens. Aussi, les enseignants qui ne font référence qu'à une autorité normative se trouvent mis en difficulté. Il leur manque souvent une formation à l'approche relationnelle et à la dynamique de groupe, notamment dans un contexte où l'école n'est plus le seul lieu de détention du savoir et où les élèves ont accès à des apprentissages plus interactifs et motivants.

### Qu'est-ce qu'une autorité éducative ?

C'est une autorité qui répond à deux besoins fondamentaux des enfants : la sécurité et l'envie d'explorer. Pour apprendre, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité dans un cadre dont les règles sont claires. Cela lui permet de s'exprimer et l'adulte peut essayer de l'accompagner dans la connaissance de lui-même. Une démarche de dialogue, de reformulation, d'empathie qui favorise les processus internes d'exploration, loin d'une permissivité dans laquelle l'écoute de l'enfant fait oublier à l'adulte sa res-

ponsabilité d'être garant des règles qui protègent. L'autorité éducative nécessite également de s'intéresser aux relations dans le groupe, parent pauvre d'une éducation basée sur l'individualité. Un climat sécurisant et bienveillant permet à l'enfant de trouver une place dans le groupe, contrairement à une autorité qui compare, juge, humilie en se focalisant principalement sur les comportements déviants. En favorisant des attitudes coopératives et de soutien entre élèves, l'enseignant trouvera des relais dans la classe pour « démoder » un contexte de compétition ne favorisant que les meilleurs.

### Vous privilégiez une approche relationnelle...

Souvent on entend dire « on n'est pas des psy ou des travailleurs sociaux ». Il ne s'agit pas de faire de « la » psychologie, mais de développer des compétences relationnelles. On ne peut enseigner sans être en relation ! Avec les élèves, avec les parents, les autres membres de l'équipe, l'enseignant se trouve au cœur d'une dynamique relationnelle, il doit en maîtriser certaines règles et les enjeux. Et cela manque actuellement dans la formation au métier d'enseignant.

### Quels conseils donnez-vous aux enseignants ?

L'enseignant peut articuler son autorité autour de trois leviers. D'abord, le côté sain du normatif avec la définition de règles utiles pour que chacun se sente protégé et dont il est garant. Un élève qui « rapporte » doit être

entendu car il vient prévenir d'une infraction. À l'adulte, la responsabilité d'interpeller les comportements problématiques sans pour autant humilier. Ensuite donner du sens aux règles en mettant en place des processus démocratiques pour les faire évoluer. Enfin développer l'empathie qui est cette capacité à ressentir, pas juste à comprendre, ce qui se passe pour l'élève. En développant leurs « capteurs sensoriels » pour prendre en compte la dimension émotionnelle des apprentissages, les enseignants favorisent un climat de confiance. Souvent, quand un élève ne fait pas ce qu'on attend de lui, la première réaction de l'adulte est de dire « arrête », de donner un ordre et d'avoir des paroles parfois blessantes. L'empathie, avant de vouloir modifier un comportement, en recherche le sens : quelle intention ? quel besoin

implicite ? Plutôt que « Arrête de bouger », demander « Qu'est-ce qu'il se passe ? » et engager un court dialogue qui permette de trouver des solutions adaptées au contexte. L'enfant apprend ainsi à

mieux se connaître, à se sentir respecté tout en s'ouvrant progressivement à l'altérité. De la même façon les enseignants doivent développer l'auto-empathie pour sentir leurs émotions et les exprimer avec maturité. Par mimétisme les élèves s'autorisent alors au même processus. Réintégrer les émotions dans l'école pour qu'elles deviennent nos alliées diminue la violence et favorise la joie d'apprendre et d'échanger.

« UN ÉLÈVE QUI "RAPPORTE" DOIT ÊTRE ENTENDU CAR IL VIENT PRÉVENIR D'UNE INFRACTION »

# À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

**Comme plus d'1,5 million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !**



L'offre CASDEN est disponible  
dans les Délégations Départementales CASDEN  
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur [casden.fr](http://casden.fr)

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

EN BREF

**RENTÉE EN MUSIQUE :  
COMBIEN DE DÉCIBELS ?**

Quel retentissement pour la rentrée en musique ? Soucieux d'évaluer le nombre d'élèves, d'enseignants, d'intervenants et de partenaires qui se sont pliés à sa consigne, le ministre a chargé la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) de diligenter une enquête en ligne dans les écoles. Le SNUipp-FSU, lui, est tranquille, il s'était exécuté dans la joie et la bonne humeur dès le 1<sup>er</sup> septembre dans un clin d'œil en chanson largement partagé sur les réseaux sociaux. Plus sérieusement, il s'interroge sur le bien-fondé et la pertinence d'une telle enquête conduite auprès d'enseignants déjà passablement agacés par la consigne anecdotique du ministre, avant tout destinée à sa communication de rentrée. Quoi qu'il en soit, cette enquête montre un sérieux manque de confiance envers les enseignants et le ministère serait mieux inspiré de s'intéresser à ce qui se fait tout au long de l'année dans les classes en matière d'éducation musicale.

↳ Rubrique [Actualités](#) > [Syndicales](#) > [Expressions](#)

# Évaluations CP : beaucoup de bruit pour rien

Les enseignants viennent de faire passer les évaluations nationales de CP en les adaptant à leur classe. Des évaluations qui auront fait couler beaucoup d'encre.

**«** On s'est réuni, enseignants de CP, coordinateur du Rep et maître + et nous avons décidé d'aplanir les difficultés des évaluations tant sur la forme que sur le fond pour éviter de mettre nos élèves en échec dès le début d'année », explique Laure, maîtresse de CP à Mourenx (64). « Avec 12 élèves, on a pu prendre du temps, voir les élèves individuellement et corriger le brouillage quand il y avait trop de consignes », continue Yvan, enseignant en REP+ à Evreux (27). Plus difficile pour Cécile à Roche-la-Molière dans la Loire, « Avec 25 élèves, c'était compliqué mais nous avons décidé de faire passer les évaluations sans les modifier ». En ce début d'année, les enseignants ont fait passer les évaluations à toutes les classes de CP. Ces témoignages viennent confirmer la pertinence des nombreuses critiques, dont celles du SNUipp-FSU, faites à l'annonce de la mise en place de ce dispositif début juillet. Face à cette protestation, le ministère a été contraint de corriger le tir, laissant aux enseignants la possibilité d'aménager le protocole. La densité de ces éva-

luations, la complexité de certains exercices et consignes, le temps contraint, ont en effet donné lieu à de nombreux aménagements en classe tels un cache pour les pages trop chargées ou des manipulations en complément des exercices sur papier en mathématiques.

## Des aménagements nécessaires

Si les exercices de reconnaissance de lettres ou de chiffres déjà vus en maternelle n'ont pas posé de problèmes aux élèves, d'autres ont pu les mettre en échec. « Retrouver la syllabe commune à des mots n'est pas à la portée de tous les élèves qui arrivent au CP » assure Yvan. « Les repérages d'algorithmes étaient très complexes », confirme Cécile. « Le codage de certains exercices n'est pas assez fin pour des compétences en CP », regrette Cécile. Au final, le dispositif reste bien éloigné des préoccupations des enseignants pour qui, l'intérêt des évaluations de début d'année est bien de faire un diagnostic pour ajuster leur enseignement à leurs élèves et construire les outils de remédiation adéquats. VIRGINIE SOLUNTO

**Grégoire Cochetel**, enseignant-formateur à l'Espé Clermont-Auvergne

3 QUESTIONS À



**« L'AESH est un nouveau professionnel qui tarde à être reconnu en tant que tel »**

*Votre livre\* s'intéresse au trio enseignant-élève-AESH. Pourquoi ?*

Le triangle pédagogique enseignant / élève / savoirs est bousculé avec l'arrivée de l'AESH. Où se situe cette personne ? C'est une personne accompagnante, seconde, qui intervient au titre de la compensation, donc sous la responsabilité de l'enseignant. En même temps elle exerce une fonction de relais entre l'élève et les savoirs. Et elle est dans une relation très particulière avec l'élève du fait de sa proximité physique et psychologique. C'est un nouveau professionnel qui tarde à être reconnu en tant que tel. Pour que fonctionne ce trio, ou plutôt le binôme d'adultes, il est nécessaire que chacun connaisse les missions de l'autre. Il est très

important aussi d'établir les responsabilités de chacun et de régler les questions de l'autorité vis-à-vis de l'élève et des autres élèves.

*Quels gestes professionnels spécifiques conseillez-vous pour les accompagnants ?*

Je suis encore très dubitatif sur la « profession » d'AESH car nous sommes toujours en voie de professionnalisation, que ce soit pour la rémunération ou la formation. Parmi les gestes, deux semblent essentiels pour l'accompagnant : ceux d'étayage et d'atmosphère. L'AESH travaille la confiance de l'élève, sa réassurance. Il a une posture d'empathie, engage la prise d'autonomie de l'élève et

l'aide dans ses apprentissages. Tout cela dans un contexte particulier où finalement personne, ni enseignant ni élève ni AESH, ne se choisit. Cela nécessite une vraie formation.

*Comment former enseignants et AESH ?*

Il n'existe presque aucune offre de formation enseignant / AESH alors que ce sont deux adultes amenés à travailler ensemble. Il arrive qu'il y ait une animation pédagogique, un stage d'école mais c'est très ponctuel. Il faudrait dans une formation conjointe définir clairement qui fait quoi, avec des éléments autour de la psychologie de l'enfant, puis sur les postures d'accompagnement et enfin sur la collaboration entre les partenaires. Des analyses de cas permettraient également d'améliorer les relations et de réfléchir aux adaptations à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

\* « AESH et enseignant, collaborer dans une école inclusive » (Canopé, 2017).

# Mirabel : une classe 2.0

Plus de tableau noir ni de manuel pour les élèves de GS/CP de Mirabel (Tarn-et-Garonne). C'est avec des outils numériques comme le TBI et le blog que les élèves abordent la lecture et la plupart des apprentissages.

C'est le son [o] qui est au menu ce matin pour les dix élèves de CP de Pierre Charles à l'école de Mirabel. L'occasion pour les apprentis lecteurs d'affronter dès le mois de septembre quelques difficultés inhérentes à la langue française. Pas toujours facile en effet de repérer et de discriminer le [o] de policier, celui de landau ou de château. Pourtant l'exercice se déroule dans l'enthousiasme et l'investissement général. Lohan manipule avec dextérité les étiquettes virtuelles du tableau blanc interactif (TBI). Aidé de ses camarades et de la validation automatique de l'écran, il ne tarde pas à corriger l'erreur qui lui avait fait confondre coffre et cadeau, sans doute trompé par la lettre initiale. Pendant ce temps les douze élèves de grande section mettent en pratique un entraînement au graphisme qu'ils ont aussi découvert concrètement sur le TBI. Car dans la classe de Pierre, le tableau noir ne sert plus qu'à l'affichage et les boîtes de craies prennent la poussière au fond d'un placard. C'est le TBI qui est l'outil principal en relayant alternativement les différents supports conçus par l'enseignant : un blog de classe\* qui diffuse toutes les activités quotidiennes, de très nombreuses applications regroupant exercices et entraînements développés grâce au logiciel *Learning Apps* (voir ci-contre), des scénarios pédagogiques dans tous les domaines d'apprentissage, des liens vers des sites pédagogiques choisis et adaptés aux élèves. Comment se repérer dans cette profusion ? Les élèves de Pierre, dont les plus jeunes ont cinq ans, semblent aussi à l'aise que des poissons dans le Tarn, avec l'appui du bureau virtuel *Symbaloo*\*\* attractif et fonctionnel avec son rangement thématique à base d'icônes.

« Développer la curiosité et l'envie d'apprendre en favorisant l'entraide et les interactions et ça, ça fonctionne très bien »

## Des outils en ligne partageables

« J'ai redoublé ma seconde à cause de l'informatique », confesse Pierre qui, depuis l'avènement des micro-ordinateurs dans les années 80, vit immergé dans les nouvelles technologies. Dans ces conditions on comprend qu'il se soit attaché à les mettre en application dans sa classe de Mirabel, poste qu'il occupe depuis 2003. Mais quelle plus-value pédagogique, a fortiori avec des jeunes enfants qui s'engagent dans l'apprentissage de l'écrit ? « Le TBI permet de croiser différents médias : écrit, image, photo, vidéo, fichiers audio, ce qui offre des possibilités particulièrement adaptées quand on apprend à lire, par exemple des exercices de phonologie qui associent les sons et les graphies, des associations entre images et écrits qui aident à la compréhension. L'autre apport, c'est de développer la curiosité et l'envie d'apprendre en favorisant l'entraide et les interactions et ça, ça fonctionne très bien », répond l'enseignant. Pierre évoque aussi la relation avec les familles. Celles-ci peuvent consulter le blog où elles trouvent (en version responsive s'il vous plaît) l'intégralité des contenus abordés en classe dont le rituel Kidikoi : des histoires, événements ou anecdotes venant des enfants mis chaque semaine en texte, en images et en sons.



Des exercices de phonologie facilités par le tableau interactif.

On trouve aussi sur le blog les exercices proposés aux élèves qui peuvent donc les refaire ou s'entraîner à la maison.

## Des livres qui s'enrichissent

L'apprentissage de la lecture s'aborde donc sans manuel mais pas sans livre ni crayon. « Les exercices sont repris sous forme papier et on n'oublie pas d'apprendre à écrire », précise Pierre. Quant aux livres, ils sont bien sûr présents dans la classe, on lit et on raconte des histoires, d'ailleurs je reprends certains albums sous forme numérique en associant au texte des fichiers audio enregistrés par les élèves. Les non-lecteurs peuvent ainsi voyager à l'intérieur de façon autonome sur les ordinateurs individuels ». Pour l'instant, outre le TBI, la classe dispose de cinq PC installés dans une petite salle et qui permettent un travail individualisé mais Pierre attend avec impatience la dotation de 24 tablettes issue de la communauté de communes et du Plan école numérique rurale. Un matériel nouveau qui devrait permettre à l'enseignant de faire évoluer encore ses pratiques et de les diversifier. La réussite des élèves et la confiance renouvelée de la communauté éducative locale sont des encouragements pour Pierre qui souhaite partager largement son travail. À commencer par les collègues de l'école et de sa circonscription, mais aussi en mettant librement à disposition tous les outils en ligne qu'il élabore. PHILIPPE MIQUEL

\* <http://123soleil.scolablog.net/>

\*\* <https://www.symbaloo.com/mix/5211-GS-CP-Mirabel-82>

# dans le 8.2

**Mônica Macedo**, maître de conférences en sciences de l'éducation

3 QUESTIONS À



« *La relation entre écrit et numérique est une relation de complémentarité* »

*Que peuvent apporter les nouvelles technologies dans le domaine de l'apprentissage de la lecture ?*

En grande section-cours préparatoire, les enfants sont en plein développement de la conscience phonologique. Le numérique avec des supports multi-media intégrant en même temps le son et l'écrit donne aux enfants l'occasion de s'exercer de manière inter-active et répétée avec un feed-back et une possibilité d'auto-évaluation. De même, certains logiciels favorisent l'entraînement au décodage, notamment le repérage de la syllabe qui est une unité orthographique et phonologique importante en français. Dans le domaine de la compréhension, le numérique permet l'écoute de textes narratifs oralisés, qui peut être bénéfique pour l'élève à condition d'éviter toute dispersion face à l'écran.

*Quelle articulation avec les supports écrits traditionnels ?*

La relation entre écrit et numérique est une relation de complémentarité. La place du papier est encore très importante et doit primer notamment pour les petits, pour lesquels on doit continger le temps d'usage du numérique. Le papier a des avantages en termes de lisibilité et de moindre fatigue oculaire et de maniabilité.

C'est un support plus facile pour percevoir la matérialité du texte et il donne moins prise à la distraction alors que sur un écran on est attiré par des clignotants et des fenêtres pop-up qui s'ouvrent. Par contre le numérique est précieux pour la répétition et la fréquence des exercices qu'il permet. Il favorise aussi l'auto-correction. Mais attention aux problèmes de visibilité et d'espace qui sont différents selon qu'on utilise le TBI, la tablette ou le smartphone.

*Comment aider les enseignants à s'appropriés ces nouveaux outils ?*

L'essentiel reste de bien comprendre en quoi consiste l'apprentissage de la lecture et d'être capable de repérer ce qui favorise l'acquisition des compétences. Cela relève de la formation, mais à défaut on peut toujours se documenter en lisant des articles de synthèse. Par exemple les travaux de Jean Ecalte et d'Annie Magnan de l'université Lyon 2\*. D'autres chercheurs comme Jean-François Rouet ont étudié l'impact des technologies numériques sur la lecture et son apprentissage\*\*. Les enseignants peuvent aussi

consulter des sites qui présentent des outils en privilégiant ceux qui sont réalisés par des spécialistes et testés dans les classes.

\* [https://www.youtube.com/watch?v=OUCao\\_5tMdw](https://www.youtube.com/watch?v=OUCao_5tMdw)

\*\* Lecture et technologies numériques CNDP 2006

MÔNICA MACEDO-ROUET A ÉTÉ CHARGÉE DE MISSION À L'AGENCE DES USAGES DES TIC AU CNDP DE POITIERS (2005-2013). DEPUIS 2013, ELLE EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ PARIS 8, RESPONSABLE DU DIPLÔME DE LICENCE 3 EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À DISTANCE.



## LEARNING APPS

### CONSTRUIRE SES EXERCICES EN LIGNE

Learning Apps est une application gratuite visant à soutenir les processus d'enseignement et d'apprentissage au moyen de petits modules interactifs. Les modules existants peuvent être directement reliés au contenu des leçons, mais les utilisateurs peuvent également les modifier ou en créer de nouveaux. L'objectif est de rassembler des modules réutilisables et de les mettre à la disposition de tous. Un didacticiel en français est disponible sur le site ainsi qu'une bibliothèque d'applications (Apps) classées par catégorie.

🔗 <https://learningapps.org/home.php>

## ÉVALUATION

### SONDER SA CLASSE AVEC PLICKERS

Plickers est une application permettant d'interroger simultanément et individuellement tous les élèves d'une classe en utilisant de simples étiquettes en papier ou carton. Chaque élève dispose d'une étiquette sur laquelle est imprimé un symbole de type QRcode qu'il présente à l'enseignant. La réponse choisie est déterminée par l'orientation du QRcode. L'enseignant équipé d'un smartphone ou d'une tablette balaye la salle. Le système « scanne » en direct les réponses et l'application enregistre et affiche les résultats, les statistiques et les graphiques sur le TBI utilisé par l'enseignant. 🔗 <https://www.plickers.com>

## ANDRÉ TRICOT

### MYTHES ET RÉALITÉS DU NUMÉRIQUE

André Tricot est professeur de psychologie à l'Espé de Toulouse et directeur adjoint de l'unité de recherche « Cognition Langues Langages Ergonomie ». Interrogé à l'Université d'automne 2015 du SNUipp-FSU, il questionne la présence nouvelle du numérique et de ses outils dans les classes et brosse les conditions dans lesquelles il apporte des plus-values réelles pour les élèves et les enseignants, identifiant au passage les représentations erronées associées à ses usages.

🔗 À retrouver sur la chaîne You tube du SNUipp



- Ah, cool! J'ai reçu l'argent de la poussette double que j'ai vendue.

- Un message de ta banque ?

- Non, de mon appli Nestor!  
C'est devenu super facile de gérer mon argent. Grâce aux notifications, je sais toujours où j'en suis.



## NESTOR PAR MAIF

L'application pour gérer son argent et ses comptes.

À télécharger sur Apple Store et Google Play (saisissez « Nestor budget »).

Également disponible sur [www.nestor-par-maif.fr](http://www.nestor-par-maif.fr)

**On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant

## LU DANS LE BO

### N°29 DU 7 SEPTEMBRE 2017

- Un arrêté portant certaines modifications aux classes de SEGPA. La mention « sous la forme d'accompagnement personnalisé » accolée aux enseignements complémentaires est supprimée.
- Lettre fixant le programme de travail de l'IGEN et de l'IGAEN pour l'année scolaire 2017-2018.
- Arrêté modifiant le classement des collèges à la rentrée 2017.

### N°30 DU 14 SEPTEMBRE 2017

- Un arrêté portant inscription et nomination sur la liste d'aptitude au corps des IEN au titre de l'année 2017.
- Un arrêté fixant le calendrier et l'organisation des élections des représentants des psychologues de l'éducation nationale pour les CAP compétentes.
- Une note de service précisant les modalités d'organisation des élections professionnelles des représentants des psychologues de l'éducation nationale pour les CAP compétentes.
- Un arrêté portant modification des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel de l'éducation nationale.
- Un arrêté portant nomination des IEN stagiaires pour l'année 2017.
- Un arrêté portant nomination des candidats admis aux concours de recrutement des IA-IPR au titre de l'année 2017.

### N°31 DU 21 SEPTEMBRE 2017

- Une décision délivrant le label « Eduform » pour des structures chargées de formation professionnelle et continue.
- Une liste académique des auditeurs nationaux chargés d'attribuer ou de retirer le label « Eduform » pour la formation continue.
- Une décision répartissant les sièges au deuxième collège du CSE (usagers) pour la mandature 2017-2019.
- Un arrêté portant modification de la liste des membres du CSE.
- Arrêté fixant la liste des candidats admis au diplôme d'État de psychologie scolaire

### N°32 DU 28 SEPTEMBRE 2017

- Une note de service annonçant la tenue du concours national de la résistance et de la déportation pour l'année scolaire 2017-2018

### N°33 DU 05 OCTOBRE 2017

- Une note de service reportant les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et conseils d'administrations des établissements de la Guadeloupe et de la Martinique suite aux événements climatiques.

## QUESTIONS RÉPONSES

*Je lis que le PPCR va améliorer ma carrière or j'étais à l'échelon 5 de la hors-classe depuis deux ans et je me retrouve au 1<sup>er</sup> septembre à l'échelon 4. Pourquoi?*

- Ce n'est pas l'échelon qui importe pour la rémunération mais bien l'indice qui y correspond. Dans l'ancienne grille l'échelon 5 correspondait à l'indice 705 et aujourd'hui cet indice est celui de l'échelon 4. Ce jeu d'écriture n'entraîne ni « déclassement », ni perte de salaire mais s'inscrit dans la refonte de la nouvelle grille.

*Je suis remplaçante, ma circonscription me demande d'être disponible le mercredi matin alors que je suis rattachée à une école à 4 jours et que je n'ai pas de remplacement prévu, en a-t-elle le droit?*

- Non. Si aucun remplacement n'a été programmé et annoncé avant la fin de votre service le mardi soir, on ne peut vous imposer une disponibilité le mercredi matin. Il n'existe pas de dispositif d'astreinte pour les enseignants du premier degré.

*Dans quelles conditions puis-je avoir accès à un temps partiel thérapeutique?*

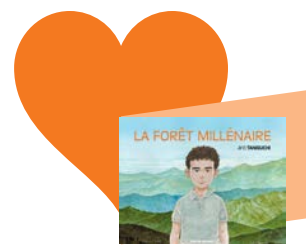
- Depuis le 21 janvier 2017, la condition de maintien de 6 mois au minimum en congé maladie, CLM ou CLD, pour avoir droit à un temps partiel thérapeutique, est supprimée. Désormais, afin d'obtenir un temps partiel thérapeutique, le fonctionnaire présente une demande d'autorisation accompagnée d'un certificat médical favorable de son médecin traitant. Le médecin agréé est saisi du dossier. Si les avis des deux médecins concordent, le temps partiel thérapeutique est accordé. Sinon, le comité médical ou la commission de réforme sont saisis. La demande peut se faire à n'importe quel moment de l'année.

*Pourquoi la nouvelle indemnité pour les PE qui enseignent en ULIS collège, en Segpa, en Erea ou en établissement spécialisé n'est pas sur la fiche de paye du mois de septembre?*

- Les programmes informatiques n'ont été mis à disposition des services dans les rectorats qu'au cours du mois de septembre. Aussi la mise en paiement de cette nouvelle indemnité se fera sur la paye du mois d'octobre, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

# Vivons le paysage

« *Qu'il soit proche ou lointain, réel ou imaginaire, urbain, rural ou naturel, le paysage nous environne, les humains s'y inscrivent et le transforment.* » Mais les paysages façonnent aussi ceux qui y vivent ou qui les traversent. Pour toutes les classes qui se lanceront dans l'aventure du concours organisé par le SNUipp avec la BNF et leurs prestigieux partenaires, quelques pistes littéraires. Et pour vous inscrire : <http://concours.snuipp.fr>



**COUP DE CŒUR**  
**LA FORÊT MILLÉNAIRE,**  
 de Jirō Taniguchi,  
 Ed. Rue de Sèvres. **Cycle 3**  
 Manga nature enfance  
 surnaturel

À 10 ans Wataru part vivre chez ses grands-parents aux abords d'une forêt. Alors que rôdent d'étranges animaux, l'enfant découvre ses capacités à communiquer avec la nature. Dans ce récit initiatique se mêlent manga et BD belge, sur les thèmes chers à Taniguchi : enfance, forces surnaturelles, secrets de famille et aspirations à repenser nos liens à la nature. Un format à l'italienne où les paysages transforment le jeune garçon et nous entraînent dans un univers mystérieux bien que familier. Ultime ouvrage, inachevé puisque l'auteur n'a pas eu le temps d'écrire et de dessiner la fin...



**CŒUR-DES-FORÊTS  
 A PARLÉ,**  
 de Patrick Fishmann,  
 ill. Bruno Pilorget,  
 Ed. Rue du Monde. **Cycle 2**

**Conte voyage nature.** Pour voyager dans le grand Nord, dans les paysages bleutés où la neige a des couleurs. Inspirée d'un conte inuit, l'histoire commence avec un couple et un désir d'enfant : « *Ramène du bois et sculpte-nous un fils. Je l'habillerai. Le vent l'éveillera.* » Très vite cet enfant s'éloigne pour aider les humains qui oublient d'où ils viennent... Les animaux qu'il rencontre en chemin témoignent de la destruction de la nature et c'est avec leurs griffes, poils et plumes que l'enfant peut parler aux hommes pour leur appeler qu'ils sont « *Tout-ce-qui-vit, des Gens-monde qui marchent avec Mère-nature.* »



**LE JOUET DES VENTS,**  
 d'Eric Puybaret,  
 Ed. De La Martinière  
 Jeunesse. **Cycles 2 et 3**  
 Poésie vents voyage.

Cet enfant porté par les vents suit les nuages tourbillonnants et tombe doucement du ciel quand tout devient calme. Il rencontre ainsi tour à tour un vieux mendiant indien, une belle amoureuse dans le désert, un petit marin pêcheur. À chacun il apporte un souffle, un bonheur. Une belle entrée en poésie, magnifiquement illustrée : les illustrations pleine page ont des couleurs étonnantes, à la fois douces et relevées, avec des effets de matière et un dessin plein de tendresse. On traverse des paysages somptueux sur la Terre et dans le ciel.



**LE GRAND LIVRE  
 DU MONDE,**  
 d'Estelle Vidard  
 et Nathalie Ragondet,  
 Ed. Père castor

**Flammarion. Cycle 3**  
**Atlas géographie documentaire.**  
 Des cartes pour représenter et mieux comprendre le monde... Cet atlas de petit format est un indispensable à laisser en classe. Le livre est grand par les nombreuses informations synthétiques et précises, sur un format d'album standard. Douze thèmes balayent la vie sur terre (l'économie, les animaux et les plantes, la gastronomie, les religions...) Chaque double-page propose quelques textes courts, de petits encarts pour des anecdotes étonnantes et un planisphère illustré qui fourmille de détails. Vos élèves vont adorer et passer des heures à explorer le monde!



**PUISQUE C'EST  
 ÇA JE PARS,**  
 de Yvan Pommaux,  
 Ed. L'école des loisirs  
**Cycles 1 et 2**  
 Parc aventure famille.

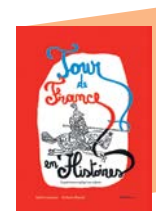
Au parc avec sa maman Norma en a assez d'attendre la fin des coups de téléphone. Alors, puisque c'est ça, elle part ! Avec Jojo le singe sous le bras et Félix qui veut partir aussi, elle s'enfonce dans les bosquets du jardin... et l'aventure commence. Lionne, tigre, morse, libellule ou sirènes : les rencontres ne manquent pas. Avec cette petite fille tout de rouge vêtue l'auteur multiplie les clins d'œil à son propre univers, aux travers de notre quotidien et à l'enfance. On plonge avec régale dans cette histoire qui nous emmène dans une jungle au cœur de la ville.



**MERVEILLEUX  
 PAYSAGES  
 POUR PETITS  
 EXPLORATEURS,**  
 Élisabeth Dumont-Le

Cornec, ill. Agathe Demois, Ed. Belin  
 Jeunesse. **Cycles 2 et 3**

**Géographie voyage documentaire.**  
 Un tour du monde en vingt étapes, comme autant d'escapades dans des paysages choisis. Falaises d'Étretat, parc de Yellowstone, steppes de Mongolie, vous êtes partants ? Arrêtez-vous alors sur une double page pour en faire le tour : faune, flore, architecture, anecdotes, présentation des spécificités, vous allez tout savoir... Les illustrations de ce documentaire hors-norme sont magnifiques, colorées et graphiques, pour s'évader depuis l'école, tout en s'enrichissant de connaissances, avec le plaisir d'un bel et grand album bien fait.



**TOUR DE FRANCE  
 EN HISTOIRES,**  
 de Sophie Lamoureux,  
 ill. Guillaume Reynard,  
 Ed. Actes Sud junior  
**Cycle 3**

**Histoire géographie patrimoine voyage.**  
 « *Le patrimoine expliqué aux enfants* », on pense au Tour de France de deux enfants. Nous voilà sur les routes de Menton à Paris, Albi ou Calais, pour un voyage dans le temps et dans l'espace. Vivre les paysages, c'est mettre en résonance histoire et géographie, car le passé enraciné dans le sol est toujours présent dans les bâtiments, les paysages. Les illustrations sont a minima, alternant références historiques et croquis actuels.

MARION KATAK [www.facebook.com/marion.katak](http://www.facebook.com/marion.katak)



## INRA

## ÉCOLIERS CHERCHEURS

L'INRA lance un projet de sciences participatives mené dans huit pays européens. Il vise à affiner la connaissance du rôle des prédateurs sur les dégâts d'insectes aux arbres à l'échelle continentale. Il s'agira pour les élèves qui participeront au projet de fabriquer des chenilles en fil de fer et pâte à modeler qu'ils fixeront au printemps 2018 sur un chêne pédonculé, à proximité de leur école. Les traces de dents, de becs ou de mandibules sur ces leurres révéleront l'activité des prédateurs de ces chenilles selon les pays.

www : [aboutoaks](http://aboutoaks)

## MATERNELLE

## MUR COLLABORATIF

Le pôle maternelle 17, géré par l'IEN TICE de Saintes, propose un mur numérique collaboratif à l'école maternelle intitulé «*Des usages au service des apprentissages*». On y trouve des projets, des idées, des outils pour écrire, produire, créer, communiquer, parler, innover... Des pratiques en mouvement que les enseignants peuvent contribuer à enrichir. [https://padlet.com/sylvie\\_charpent/NumeriqueMaternelle](https://padlet.com/sylvie_charpent/NumeriqueMaternelle)

## ÉDUCART

## MUSÉE EN LIGNE

Le musée des Beaux-arts de Montréal propose EducArt, une plateforme numérique novatrice gratuite qui permet l'exploration de 17 thématiques et enjeux sociaux en fonction de disciplines variées à partir de 350 œuvres de sa collection encyclopédique. Les équipes du musée ont réalisé les projets en collaboration avec des enseignants de tout le Québec, des experts et des élèves. Le résultat de ces collaborations constitue une banque de projets pédagogiques vivants.

www : [EducArt.mbam](http://EducArt.mbam)



ESTIMOMÈTRE À DOUAI (59)

Beaucoup d'élèves se sous-estiment et se « conditionnent » ainsi à la réussite ou à l'échec.

# CROIRE EN SOI

« Si tu dois lancer cette petite balle jaune, comment te sens-tu ? » demande Myriam Logeon à Éline, une élève de grande section pour qu'elle se positionne sur l'estimomètre avant de commencer la tâche. L'enfant prend sa petite bandelette et s'arrête sur la case... «*très faible, je n'y arriverai pas* ». «*Je ne vais pas y arriver, je ne sais pas jouer au tennis* », explique l'enfant. Myriam, directrice de l'école Jean Monnet de Douai et maître formatrice en est certaine : «*La réalisation d'une tâche ne s'explique pas uniquement par le cognitif. Dans le cas d'Eline, elle contextualise et se place d'office en échec* ». C'est à l'Espé de Douai que Myriam a croisé la route de Gregory Delboé, formateur en sciences de l'éducation alors qu'il prépare sa thèse «*Comprendre les processus de mobilisation à l'école primaire* ». Elle accepte de se lancer dans l'expérimentation de l'estimomètre avec ses élèves. «*L'enfant se situe sur l'estimomètre avant et après la tâche. Cela correspond très bien au processus essais-erreurs recherché en maternelle* ».

Cet outil pédagogique avec ses quatre paliers

(très faible-je n'y arriverai pas, un peu faible-je trouve ça difficile, un peu fort-je devrais y arriver, très fort-je vais y arriver) a été construit en aller-retour avec le chercheur l'an dernier et mis en place définitivement cette année.

## Travailler la confiance

«*L'accompagnement bienveillant durant les tâches d'apprentissages et une évaluation positive permettent aux élèves de progresser et de prendre confiance* », précise l'enseignante. «*L'importance de l'acte pédagogique se situe dans le passage de l'estime de soi lié au regard des autres à l'estime de soi...pour soi* », rajoute-t-elle. «*Comment te sens-tu si je te demande de dessiner un bonhomme ?* » demande Myriam à Ethan, lui aussi en grande section. Il explique à sa maîtresse pourquoi il n'y arrivera pas : «*Maman, elle me dit que je ne sais pas dessiner* ». C'est pourquoi, l'équipe enseignante a décidé, dans le cadre d'un travail sur la parentalité, de mettre en place des ateliers où les parents viendront apprendre à jouer avec leurs enfants. L'estime de soi, ça se travaille aussi avec la famille.

VIRGINIE SOLUNTO

## LEURAVIS

**LILÂ LE BAS,**  
présidente de l'Unef

« Mais quel que soit le mode d'orientation, il faut sortir de l'hypocrisie: si on n'augmente pas le nombre de places, et donc les moyens financiers des universités, alors que le nombre de jeunes qui arrivent augmente, on remet tout simplement en cause le droit de tout bachelier d'accéder aux études ».

**FRÉDÉRIC DARDEL,**  
président de l'université  
Paris Descartes

« Continuer à dire que les universités doivent accueillir tout le monde avec n'importe quel bac et dans n'importe quelle filière, c'est de l'angélisme ou de l'idéologie. Aucun des étudiants venant d'un bac non scientifique n'a réussi à valider l'une de mes trois licences scientifiques depuis trois ans. On ne donne pas sa chance à chacun en laissant tout le monde entrer à la fac! »

**HERVÉ CHRISTOFOL,**  
secrétaire général du SNESUP-FSU

« En stigmatisant l'échec en licence, la ministre et le Premier ministre veulent accréditer l'idée que la sélection est la solution. Or le problème est avant tout que l'État n'a pas accompagné la massification de l'enseignement supérieur en allouant des moyens suffisants. Pour nous, le bac doit rester le diplôme permettant d'entrer à l'université dans la formation de son choix. »

**FRÉDÉRIQUE VIDAL,**  
ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la recherche et  
de l'innovation

« Notre objectif est de mettre en œuvre des mesures qui vont accompagner les étudiants vers la réussite. S'ils n'ont pas les prérequis pour entrer dans la formation qu'ils souhaitent, on peut imaginer des dispositifs de remise à niveau. Il faut davantage orienter, informer et personnaliser les parcours. »

# Université: la sélection par les prérequis

Peut-on choisir ceux qui feront leur entrée dans une université par le jeu du tirage au sort? Ce système perçu comme profondément injuste a relancé cet été le débat sur la gestion du nombre de plus en plus grand de bacheliers qui se présentent aux portes des facultés. Des présidents d'université préconisent la mise en place de prérequis. Une solution qui apparaît comme une sélection déguisée pour les organisations étudiantes.

**T**rouver sa place à la fac peut-il se jouer sur un coup de dés? Cette question a occupé la trêve estivale suite aux difficultés générées par le système d'admission post bac et la mise en place d'un tirage au sort pour les étudiants restés sans affectation. Dans un contexte de places limitées la situation n'est pas prête de s'améliorer avec l'arrivée dans les facs des bacheliers du baby-boom du début des années 2000. Un sujet brûlant qui continue de diviser le monde universitaire. Les tribunes dans la presse se succèdent avec le parti pris que l'université ne serait pas la solution pour tous. Le président de la République a ouvert lui-même le bal dans un entretien au

manque d'accompagnement et la non prise en compte de l'hétérogénéité du public viennent en grande partie expliquer ce gâchis.

### La solution des prérequis

Alors que l'objectif de la France est de rattraper son retard en terme de formation universitaire et d'élever le niveau de qualification encore trop dépendant de l'origine sociale, certains universitaires font la proposition d'une sélection déguisée sous forme de prérequis censés répondre à la double contrainte de gestion des flux et d'accompagnement des étudiants dans les études supérieures. Différents chemins seraient proposés: année de remise à niveau,

licence effectuée en quatre ans, entrée différée après deux ou trois années passées en entreprise, ou encore la mise en place de licences professionnelles préparant à l'emploi. Des propositions que Gilles Roussel, président de la conférence des présidents d'université, préfère qualifier de filtre plutôt que de sélection mais qui sont loin d'avoir convaincu étudiants et enseignants. Car le principe des prérequis n'est pas sans susciter une série d'interrogations. Les critères seront-ils fixés de façon nationale ou,

comme le souhaitent les présidents d'université, définis dans les facs et dans les filières? Il est fort à craindre qu'ils soient dans tous les cas défavorables aux étudiants issus des milieux populaires qui restent les plus éloignés de la culture universitaire attendue. Les propositions du gouvernement sont attendues le 19 octobre pour un projet de loi prévu début novembre.

LAURENT BERNARDI



© Carleau/NAJA

Une place à la fac ne peut pas se jouer sur un coup de dés.

journal *le Point* en déclarant « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde ». Une déclaration qui prend appui sur le taux d'échec actuellement constaté lors de la première année universitaire qui peut dépasser les 60% dans certaines filières. Les conditions d'études et leur coût notamment pour les étudiants des milieux populaires, le

**EN BREF**

**CANTINE**

**QUERELLE DE VAISSELLE À BORDEAUX**

Plastique ou céramique ? Les assiettes n'ont pas volé en cuisine mais les agents municipaux de 87 écoles bordelaises se sont mis en grève les 26 et 27 septembre pour protester contre le remplacement prévu pour janvier de la vaisselle en plastique des cantines par des assiettes en faïence très bruyantes et cinq fois plus lourdes. À l'origine de cette décision, des parents d'élèves inquiets du risque de migration de composants des assiettes en copolyester vers la nourriture. Une solution conciliant principe de précaution et allègement des conditions de travail des agents reste à trouver. Pour l'instant le maire est resté de marbre...

**ANLCI**

**UNE CAMPAGNE POUR VAINCRE L'ILLETTRISME**

7% c'est le nombre d'adultes en France touchés par l'illettrisme c'est-à-dire ne pouvant déchiffrer les messages de la vie de tous les jours. Un handicap tabou que l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme ne considère pas comme une fatalité. Sa campagne d'affiches 2017 aborde subtilement le sujet par des portraits noir et blanc de deux personnes, une aidée et l'autre aidant sans que l'on puisse discerner qui est qui. Le but est d'encourager les personnes concernées à se tourner vers des réseaux d'aide.

**SECONDAIRE**

**LA MIXITÉ SCOLAIRE, POURQUOI S'EN SOUCIER ?**

C'est le titre volontairement provocateur que la Fédération de parents d'élèves FCPE a donné à sa brochure éditée en septembre dans le but d'alerter contre l'absence de mixité scolaire dans les établissements «*particulièrement nocive pour la construction des futurs citoyens, qu'ils soient issus de milieux socialement défavorisés ou plus aisés*». Le document donne des chiffres clés, cite des témoignages ainsi que les travaux de recherche européens démontrant que mêler les milieux sociaux et culturels «*produit des effets généralement positifs sur la performance moyenne des élèves*»:

✂ [sur le site fcpe.asso.fr](http://sur.le.site.fcpe.asso.fr)

**Caroline Fleuret Declomesnil, enseignante «tourdumondiste»**

PORTRAIT



Caroline. Frayeur peu avant le départ: «*L'administration de Seine-Maritime n'accepte plus les disponibilités pour convenance personnelle, il a fallu requalifier la demande en dispo pour élever un enfant de moins de 8 ans*», se souvient la jeune enseignante. Un blog\* alimenté par les photos et les écrits des quatre participants permettait de suivre les péripéties familiales et de faire travailler les

deux jeunes élèves voyageurs: «*Jeanne correspondait avec un CP de Bretagne et un CE1 du lycée français de Hambourg, elle écrivait des articles sur les animaux des régions traversés, Thomas lui planchait sur les personnalités historiques et était suivi par plusieurs classes de CM2*». Cette aventure inoubliable n'a pas éteint la soif de voyage de Caroline «*Avec ma classe, nous suivons cette*

*année le tour de France d'un couple que nous avons rencontré sur la route. Et puis nous comptons bien repartir d'ici à deux ans, peut-être vers l'Amérique du Nord, je suis en train d'explorer les possibilités d'obtenir un mi-temps annualisé*» s'amuse Caroline dont le

PHILIPPE MIQUEL

\* <https://lesdeclosacados.com>

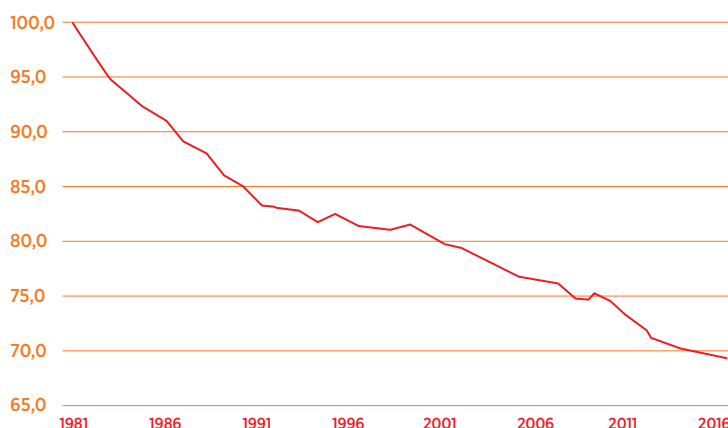
**ENSEIGNANTE AU HAVRE EN SEINE-MARITIME, CAROLINE A MIS À PROFIT UN AN DE DISPONIBILITÉ POUR PARTIR SAC AU DOS AUTOUR DU MONDE DE SEPTEMBRE 2016 À AOÛT 2017 AVEC SON COMPAGNON ET SES DEUX ENFANTS.**

De l'Inde au Pérou en passant par la Chine le Vietnam et l'Australie... Après un périple d'une année autour du globe en compagnie de son mari et des ses deux enfants de 7 et 10 ans, Caroline est de retour dans son port d'attache du Havre. La tête pleine d'images et de souvenirs, elle retrouve depuis septembre une classe de CM1 dans l'école où elle a commencé sa carrière il y a 12 ans. Partir sac au dos en famille autour du monde, ça fait un moment que l'idée faisait son chemin dans les conversations et les projets du couple. «*On a attendu que nos enfants aient l'âge de profiter du voyage et de porter leurs affaires! En même temps que celui où nous puissions leur faire l'école*», précise

**LE POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES EN BERNE**

➤ Depuis le début des années 80, le point d'indice qui sert de base à la rémunération des agents des trois fonctions publiques a perdu en «euro constant» un tiers de son pouvoir d'achat par rapport à l'inflation. Un nouveau gel de sa valeur est annoncé pour 2018.

ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DU POINT D'INDICE



Indice (base 100 : 1981)

Source : Insee

# Les Antilles en chantier

Plus d'un mois après le passage d'Irma sur le nord de la Guadeloupe, beaucoup reste à faire avant un retour à la normale. La reconstruction est lente et l'école reprend timidement.



Des locaux scolaires le plus souvent inutilisables.

**P**réfecture ravagée, hôpital et caserne des pompiers endommagés, établissements scolaires pour la plupart inutilisables, réseaux téléphoniques et internet coupés... Quelques jours après le passage de l'ouragan sur l'île de Saint-Martin, le Président Macron se rendait sur place pour réconforter la population et l'assurer que des moyens exceptionnels étaient déployés pour lui venir en aide. « L'anticipation a été complète », assurait-il. « Pas si simple », nuance Eddy Ségur, le responsable local de la FSU. « Alors que la région est coutumière des risques cycloniques et sismiques, aucun protocole de gestion de crise n'existait jusqu'à aujourd'hui », déplore-t-il, donnant en exemple les tonnes de matériel de secours restées plusieurs jours en plan sur le port. « Et si les opérations montent maintenant en puissance, on a perdu beaucoup trop de temps, à la différence de ce qui s'est fait du côté hollandais de Saint-Martin. »

## L'école au ralenti

Pareil pour l'école. Si le Premier ministre avait annoncé dès le 11 septembre une reprise des cours au plus tôt, les choses ont été un peu plus compliquées. « Seuls cinq ou six établissements scolaires sont en capacité de fonctionner », souligne Eddy Ségur et si 90 % des 9 000 élèves que compte l'île sont restés sur place, il a fallu dans un premier temps constituer des « unités pédagogiques éducatives » pour un accueil de deux ou trois heures quotidiennes, avec des enseignants et des psychologues volontaires là où c'était possible, parfois sous la tente.

Ça prend du temps, il faut faire revenir des enseignants qui ont tout perdu, qui comme leurs élèves ont vécu un véritable traumatisme. « Le Recteur a bien compris qu'il faut de la souplesse et de l'accompagnement pour relancer la machine », note le syndicaliste. « On devrait pouvoir faire fonctionner les classes d'examen après la Toussaint mais je ne vois pas une reprise complète avant décembre, et après Noël pour les maternelles », pronostique-t-il, instruit de l'expérience d'Hugo, qui avait dévasté la Guadeloupe en 1989. Il espère aussi que tous les enseignements seront tirés de cette catastrophe hors-normes, mais qui risque bien de se répéter. FRANCIS BARBE

Roland Berthilier, président de la MGEN

3 QUESTIONS À



## « Une étape forte 70 ans après la création de notre mutuelle »

Le 13 septembre, 14 mutuelles et groupements de mutuelles dont MGEN, Istya et Harmonie ont constitué le groupe VYV, couvrant 10 millions de personnes. L'entité a notamment pour mission de piloter une stratégie commune de développement, de fédérer les offres de soins et de services, et de prévenir les risques financiers de ses adhérents, chacun conservant son identité.

### Quel est l'objectif de ce regroupement ?

Ce regroupement constitue une étape forte, 70 ans après la création de notre mutuelle. Si la MGEN pouvait continuer seule et répondre à un certain nombre de besoins traditionnels, il est nécessaire qu'elle prenne en compte des besoins qui évoluent : la question du vieillissement de la population, la perte d'autonomie, le développement de la télémédecine... Cela représente des investissements énormes, il fallait donc travailler avec d'autres. Pour créer ce groupe et pour trouver des

réponses larges à apporter aux adhérents, nous avons choisi de travailler avec l'économie sociale et particulièrement avec les mutuelles. L'idée est de construire ensemble des dispositifs plutôt que de prendre des services existants qui nous seraient facturés. Actuellement, nous sommes sur des apports complémentaires et non concurrentiels, c'était donc le bon moment de nous regrouper. Et en aucun cas nous ne voulions travailler avec des assureurs notre philosophie était de rester « en famille », partageant les mêmes valeurs.

### Quelles sont ces valeurs qui vous ont rassemblés ?

Ce sont évidemment les valeurs de la mutualité. C'est une question de solidarité, de démocratie, d'« impartabilité » des réserves et de « non-lucrativité ». L'objet n'est pas de distribuer des bénéfices à des actionnaires mais de réinvestir les ressources pour le projet de développement et d'apporter de nouvelles réponses. Il s'agit d'être là dans un véritable parcours, dans chaque étape de la vie, du berceau au tombeau si l'on peut dire, et non pas de saucissonner les risques. La solidarité intergénérationnelle est

par exemple une donnée importante. Mais nous réfléchissons également à des questions de société, telle que la PMA, sujet d'actualité.

### Concrètement pour les adhérents, quels seront les changements ?

Les adhérents gardent la relation de proximité avec la MGEN. En revanche dans les services nouveaux apportés cela pourra être la mutuelle qui continue à gérer et non le groupe. Le nom et les services actuels perdurent.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

# AGENDA

**DU 23 AU 26 OCTOBRE À GENNEVILLIERS**

## UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DE L'OCCE

La fédération nationale de l'Office central de la coopération à l'école organise conférences, débats, agoras, ateliers autour de la question des apprentissages en coopération.

Cet événement se tiendra du 23 au 26 octobre à l'Espé de Gennevilliers (92).

Inscriptions via le site [www2.occe.coop](http://www2.occe.coop)

**DU 2 AU 5 NOVEMBRE À POITIERS**

## BIENNALE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

C'est une première : l'organisation d'une biennale internationale de l'éducation nouvelle. Un projet de six mouvements pédagogiques (CEMEA, FESPI, la FI-CEMEA, le GFEN, l'ICEM et les Cahiers pédagogiques) qui prendra la forme de conférences, forums de pratiques, débats et expositions... Des textes préparatoires de réflexion sont d'ores et déjà disponibles.

[www.cahiers-pedagogiques.com](http://www.cahiers-pedagogiques.com)

**15, 16 ET 17 NOVEMBRE À PARIS**

## EDUCATEC-EDUCATICE : SALON DE L'INNOVATION ÉDUCATIVE

Trois jours d'échanges autour des impacts du numérique en matière d'éducation. L'occasion de réfléchir aux liens entre les nouvelles technologies et les nouvelles formes d'enseignement que cela provoque. Rendez-vous porte de Versailles.

[www.educatec-educatice.com](http://www.educatec-educatice.com)

**23 NOVEMBRE À PARIS**

## COLLOQUE « À L'ÉCOLE, TRAVAILLER AVEC LA DIFFICULTÉ »

Le SNUipp-FSU organise un colloque autour de la difficulté. Qu'elle soit d'apprentissage ou de comportement, elle est une réalité professionnelle

pour les enseignants. Ce colloque sera l'occasion d'écouter diverses interventions de chercheurs mais aussi de débattre entre professionnels. **Inscription auprès des sections départementales du SNUipp.**



## CINÉMA

# BROOKLYN YIDDISH

Joshua Z. Weinstein, documentariste expérimenté, tourne son premier film de fiction dans la communauté hassidique de Brooklyn. Fermeture sur le monde extérieur, utilisation du yiddish et non pas de l'anglais, obligations rituelles sévères, obéissance sans discussion aux injonctions du rabbin, maintien des femmes en sujétion : on pourrait supposer que toute fiction adopterait le point de



vue critique d'un observateur méfiant et serait le portrait de personnages décidés à secouer le joug de l'obscurantisme. Le parti pris de Weinstein, Juif laïque absolument extérieur à ce monde fermé, est inattendu, et au fond plus intéressant. Si ce qu'il montre de la vie quotidienne suscite nécessairement des questions sur la liberté individuelle et les contraintes communautaires, l'essentiel n'est pas là. Un père veuf. Le rabbin lui ordonne de se marier. Il ne veut pas le faire sous la contrainte et désire prouver qu'il est capable d'élever seul son petit garçon. Ses maladresses, sa timidité, son énergie, ses résistances instinctives, bien en-deçà d'une révolte franche, sont interprétées par Menashé Lustig avec délicatesse, discrétion, talent.

On est d'autant plus ému d'apprendre que le comédien reproduit dans la fiction des événements qu'il a réellement vécus. Weinstein filme à l'intérieur de la communauté, sans supériorité mal venue, sans naïveté, et présente simplement, admirablement, un homme saisi par des questions morales et sentimentales. On n'entend que le yiddish dans le film, hormis de courts dialogues en anglais avec des latinos récemment émigrés et ne s'exprimant qu'avec un très fort accent. Huis clos sans doute, mais le plus petit village est toujours le reflet du monde tout entier.

RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur [lavedesfilms.com](http://lavedesfilms.com)

## MUSIQUE

# COÏNCIDENCE

Un premier rendez-vous, comme le signe d'une rencontre amoureuse. Le premier titre de l'album « The man I love » est le témoignage poignant d'un échange entre Agnès Desarthe, l'écrivain et René Urtreger le pianiste. Il y a d'abord eu des rencontres, un dialogue, un piano et une petite voix pour l'écriture du « Roi René ». D'un côté un auteur, mélomane à ses heures, qui décide de consacrer une biographie au grand pianiste ; de l'autre un compositeur qui fait naître la coïncidence. De ces entretiens sont nés des moments de musique, d'abord intimes et informels puis partagés. Avec « Premier rendez-vous » Agnès Desarthe est à la fois chanteuse de standards et récitante de certains de ses textes. Une belle rencontre entre le jazz et la littérature.

Pour son onzième album « L'attirail » réunit le voyage et le jeu. Le groupe fondé en 1994 par Xavier Demerliac et Jean-Stéphane Brosse invente une musique aux influences multiples, rock et balkaniques. « La part du hasard », sorte de road movie musical dresse un pont entre l'Est et l'Ouest, l'Europe et le nouveau Monde et ne se prive pas de larges clin d'oeil cinéphiles. LAURE GANDEBEUF



**« PREMIER RENDEZ-VOUS »**  
RENÉ URTREGER  
AGNÈS DESARTHE  
(NAÏVE)

EN CONCERT  
LE 5 DÉCEMBRE 2017  
AU NEW MORNING À PARIS

**« LA PART DU HASARD »**  
(L'ATTIRAIL)  
LES CHANTIERS SONORES /  
CSB ROODUCTIONS /  
L'AUTRE DISTRIBUTION)

CINÉ-CONCERT  
LE 30 NOVEMBRE 2017  
AU STUDIO DE L'ERMITAGE

**Michel Lussault**, professeur d'études urbaines, ancien président du Conseil supérieur des programmes

ENTRETIEN AVEC

## « Le ministre flatte ceux qui n'ont jamais accepté la démocratisation de l'école »

### *Pourquoi avez-vous démissionné du Conseil supérieur des programmes ?*

Depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer, il y a une modification très sensible du mode de fonctionnement précédent. Alors qu'auparavant nous rencontrions la Dgesco et le cabinet chaque semaine, je n'ai eu qu'un contact avec le ministre le 1<sup>er</sup> août et il m'a tout de suite dit qu'il n'avait pas été favorable au départ à la création du CSP. Qu'il n'avait trouvé notre travail ni efficace ni convenable, qu'on avait été trop audacieux sur le fond et que s'il fallait conserver le CSP, peut-être fallait-il lui trouver une mission différente, d'expertise, ce à quoi j'ai répondu que cela ne correspondait pas à l'esprit de la loi. Je pensais partir plus tard et de façon plus discrète mais ce qui a précipité ma décision, ce sont ses déclarations dans des journaux très marqués politiquement qui passent leur temps à dénigrer l'éducation, les professeurs, les finalités de l'école.

### *Vous avez déclaré que le ministre sert une certaine « clientèle politique », c'est-à-dire ?*

Il y a une contradiction entre ce qu'il avait annoncé et ce qu'il fait. Il avait dit qu'il serait prudent, qu'il se donnerait le temps, qu'il évaluerait mais tout ce qu'il propose va dans le sens contraire, il prend des décisions de façon très dogmatique. Il ne cesse d'annoncer de son propre chef un certain nombre de modifications qui n'ont pas d'autre principe que d'essayer de dire à une partie de la population française : « On sort de l'école de la Refondation, on oublie les gouvernements précédents et on revient enfin à une équipe qui remet l'école sur les rails » en reprenant les recettes d'hier : les quatre opérations avant la fin du CE1, la focalisation sur le CP, les évaluations, la fin du prédictat, de la réforme des rythmes. Ce n'est absolument pas fondé sur une évaluation. Ce sont des signes en direction des nostalgiques d'une école qui n'a jamais existé. De ceux qui pensent que l'« égalitarisme » a permis de casser l'école et son niveau, alors que démocratiser ce n'est pas égaliser, personne n'a jamais dit cela. Il y a de la production de légendes politiques.

### *Certains attribuent les difficultés de l'école aux « pédagogistes », qu'en pensez-vous ?*

Cela traduit bien le dérèglement du débat politique en France autour de l'école. Je ne comprends pas qu'on puisse penser que la pédagogie soit une entrave à la qualité de

l'éducation. Tous les grands fondateurs de l'école de la République depuis Ferdinand Buisson n'ont eu de cesse que d'insister sur la pédagogie. Alors il y a peut-être eu des dérives mais je pense au contraire qu'on a pêché par trop de didactique et manqué de pédagogie. Ce sont des discussions que l'on peut avoir mais ce que je ne supporte pas c'est que là, on ne discute plus, on produit des dogmes. Et le ministre a une responsabilité là-dedans. Il veut la « réussite des enfants » mais qui peut penser que ceux qui s'occupent d'éducation, les pédagogues, les enseignants ne veulent pas la réussite des enfants ? C'est injuste et déloyal. Je ne connais que des enseignants qui veulent cette réussite.

### *Contre quelle vision de l'école vous élevez-vous ?*

Le ministre flatte ceux qui n'ont jamais accepté la démocratisation de l'école. Depuis 70 ans et le plan Langevin Wallon, la question de l'ouverture du système de formation, de sa démocratisation, de l'allongement de la scolarité, de l'apprentissage pour tous quelle que soit leur origine est au cœur des politiques publiques. Cela a été scandé par de grandes réformes qui rétrospectivement étaient courageuses, comme celle du collège unique. Et la refondation de l'école de la République se plaçait dans cette ligne. Derrière le débat sur la qualité de l'enseignement, les pédagogues contre les républicains, il y a une mise en question de l'école pour toutes et tous. L'école que veulent ces promoteurs du retour aux fondamentaux est celle de la sélection, d'une évaluation à partir du CP qui permette de trier les enfants, de l'apprentissage dès 14 ans pour exclure les « mauvais sujets », des Fables de la Fontaine plutôt que la littérature de jeunesse. Cette vision est celle de néoconservateurs. Il faut relancer la bataille culturelle autour de l'école car on a laissé trop de terrain aux dogmes et aux réactionnaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE



GÉOGRAPHE, PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON, MICHEL LUSSAULT A DÉMISSIONNÉ LE 26 SEPTEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES QU'IL PRÉSIDAIT DEPUIS 2014, EN DÉSACCORD AVEC LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE JEAN-MICHEL BLANQUER. SON DERNIER LIVRE TRAITE DES ESPACES URBAINS SOUVENT MAL CONSIDÉRÉS : « HYPER-LIEUX, LES NOUVELLES GÉOGRAPHIES DE LA MONDIALISATION » (SEUIL 2017).

# La prévention à l'école avec la MAE

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008

4<sup>ème</sup>

## Semaine Nationale de Prévention à l'École!

Accidents de la vie courante et gestes qui sauvent

du 15 au 19 janvier 2018



Enseignants, pour participer,  
**inscrivez-vous !**

du 9 octobre au 4 décembre 2017,  
formulaire en ligne sur **mae.fr**

Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation de l'enregistrement de votre participation. À partir du 11 décembre, nous vous enverrons un email pour vous donner accès au téléchargement en ligne de votre **kit pédagogique**.

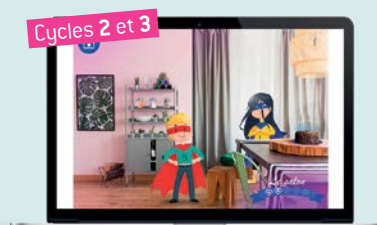
## Votre Kit pédagogique



### *Le Club des Super-Héros*

**NOUVEAU !**  
janvier 2018

**PARCOURS NUMÉRIQUE** pour sensibiliser les élèves  
**DU CYCLE 1 AU CYCLE 3** à la prévention des accidents  
de la vie courante et aux gestes qui sauvent.



Accompagner petits et grands sur le chemin de la prévention  
MAE SOLIDARITÉ est agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008



# MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE  
**POUR LES RISQUES LIÉS  
À VOTRE ACTIVITÉ**

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS  
DE L'ENSEIGNEMENT :

**-10%** SUR LES CONTRATS  
D'ASSURANCE AUTO\*

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h)  
Connectez-vous sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)

\*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>ère</sup> année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2017.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

